

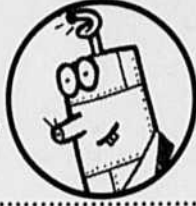
LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 118

MONTREAL, LES SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 MAI 1993 5 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LIVRES

La science-fiction ou l'imagination au pouvoir
PAGE D-1



LES ARTS

Le théâtre abstrait et naïf de Bob Wilson
PAGE C-1



SPORTS

Le retour du soccer professionnel à Montréal
PAGE B-12

L'ÉCONOMIE

Bell, le géant couvert d'opprobre
PAGE B-1



PERSPECTIVES

Le syndrome de la banane

Sous l'amour de la nature, l'égoïsme féroce

Catherine Leconte

Tout le monde connaît le syndrome NIMBY, «Not In My Back Yard», qui s'est vite répandu en français sous l'appellation «Pas dans ma cour». On a pu en observer les symptômes dans divers quartiers de Montréal, avec des variantes: «Pas d'incinérateur dans mon bout d'île», «Pas de grand jeu de nuit sur mes vieux murs», «Pas d'ex-détenus dans ma rue»...

Nouveau et amélioré, et né lui aussi aux États-Unis, voici venir le syndrome BANANA: «Build Absolutely Nothing Anywhere Near Anybody» («Ne construisez absolument rien à proximité de qui que ce soit»).

On doit cette fière devise à des environnementalistes de Boulder, au Colorado. Sous leur pression, la ville a adopté en février dernier un moratoire sur l'octroi de tout nouveau permis de construire.

Boulder, à 30 km au nord de Denver, au pied des Rocheuses, est un centre industriel de haute technologie et héberge le principal campus de l'Université du Colorado. Sa population a plus que doublé depuis 1960, malgré divers règlements municipaux visant à limiter le développement.

Du fait de ces restrictions, ses quelque 90 000 habitants ont déjà le douteux privilège de payer en moyenne 122 000\$ pour une maison unifamiliale dont le prix moyen n'est que de 79 000\$ à l'échelle nationale. Mais une bonne partie d'entre eux semblent prêts à mettre le prix fort pour éviter d'avoir à endurer de nouveaux voisins.

On imagine déjà les ravages que fera le «syndrome de la banane» chez les riverains du lac Memphrémagog, par exemple, ou les montagnards des Laurentides...

Les premiers symptômes sont déjà apparents. Qu'on se souvienne des états d'âme qu'exprimait récemment, sur les ondes de Radio-Canada, l'humoriste Clémence Desrochers, originaire de Sherbrooke et propriétaire de longue date d'un chalet près d'Austin. «C'est le paradis ici», confiait-elle à un journaliste. «J'espère que ça va rester comme ça toujours et qu'on ne sera pas trop, trop envahis.»

Expliquant que l'engouement des riches Montréalais pour le lac a multiplié condos, marinas et gros bateaux au détriment de la tranquillité des premiers riverains, elle reconnaissait qu'«on ne peut pas empêcher les gens d'aimer les mêmes choses qu'on aime et de venir s'installer ici», pour terminer — en riant — par un cri du cœur nettement moins généreux: «On est assez!»

Effet, comme au Colorado, de l'affluence, les prix de l'immobilier et les taxes foncières se sont envolés. Les rôles municipaux évaluent à 562 300\$ la maison de Mme Desrochers et à 523 300\$ celle, à Magog, du politologue Daniel Latouche. Cet autre vieil habitué de la région n'hésite pas, lui non plus, à dénoncer, dans le magazine *Affaires Plus* les nouveaux venus qui troublent sa quiétude. Et de vituperer contre les autorités municipales qui ne font rien pour les tenir à l'écart alors qu'elles devraient «vendre Magog comme un lieu privilégié...»

Privilège: le mot est lâché, bien qu'il soit politiquement plus correct de l'habiller de nobles soucis de préservation de la nature ou de la qualité de la vie. Si la banane est désormais un syndrome, l'écologie est «un virus qui va faire énormément de dégâts», prédisait l'an dernier, dans nos pages, le philosophe et sociologue français Marcel Gauchet.

«Si on veut comprendre la dérive actuelle, où la démocratie perd son sens politique, c'est dans l'écologie qu'il faut chercher le réacteur du processus», disait-il. Elle réduit le monde à «un univers qui ne serait fait que de droits des individus et du marché» et serait régi par la logique suivante: «Il y a la planète et moi, et tout le reste est peuplé d'emmerdeurs qui me polluent.»

Autre penseur iconoclaste, l'économiste américain Julian Simon affirme depuis près de 10 ans qu'économiquement, cette logique ne tient pas debout. Dans un livre intitulé «L'Homme, notre dernière chance», il soutient que les ressources naturelles sont aussi illimitées que l'ingéniosité humaine; plus la population mondiale augmente, plus elle tend à trouver de nouvelles solutions pour satisfaire ses besoins à moindre coût.

Recyclage et conservation sont selon lui des absurdités économiques, des valeurs élitistes qui ne servent qu'à protéger les privilégiés et à leur permettre de crier: «Stoppez tout, j'ai ce qu'il me faut!»

À l'échelle de la planète, ce raisonnement mène à la misère et au niveau municipal, nous a-t-il expliqué, «les coûts ne sont pas minces. Vos adeptes de la banane auront peut-être les Montagnes Rocheuses pour eux tout seuls, mais par habitant, ils paieront plus cher pour un niveau de services communautaires moindre.»

Pour les très riches, évidemment, ce n'est pas un problème. «Les multi-millionnaires de la côte Est ont réussi, au début de siècle, à bloquer tous les projets électriques dans la vallée de l'Hudson parce qu'ils ne voulaient pas voir leurs propriétés défigurées par des lignes à haute tension. C'est vieux comme l'humanité: jadis, le roi faisait décapiter le paysan qui avait coupé un arbre sur ses terres...»

«Je voudrais voir la mer...»

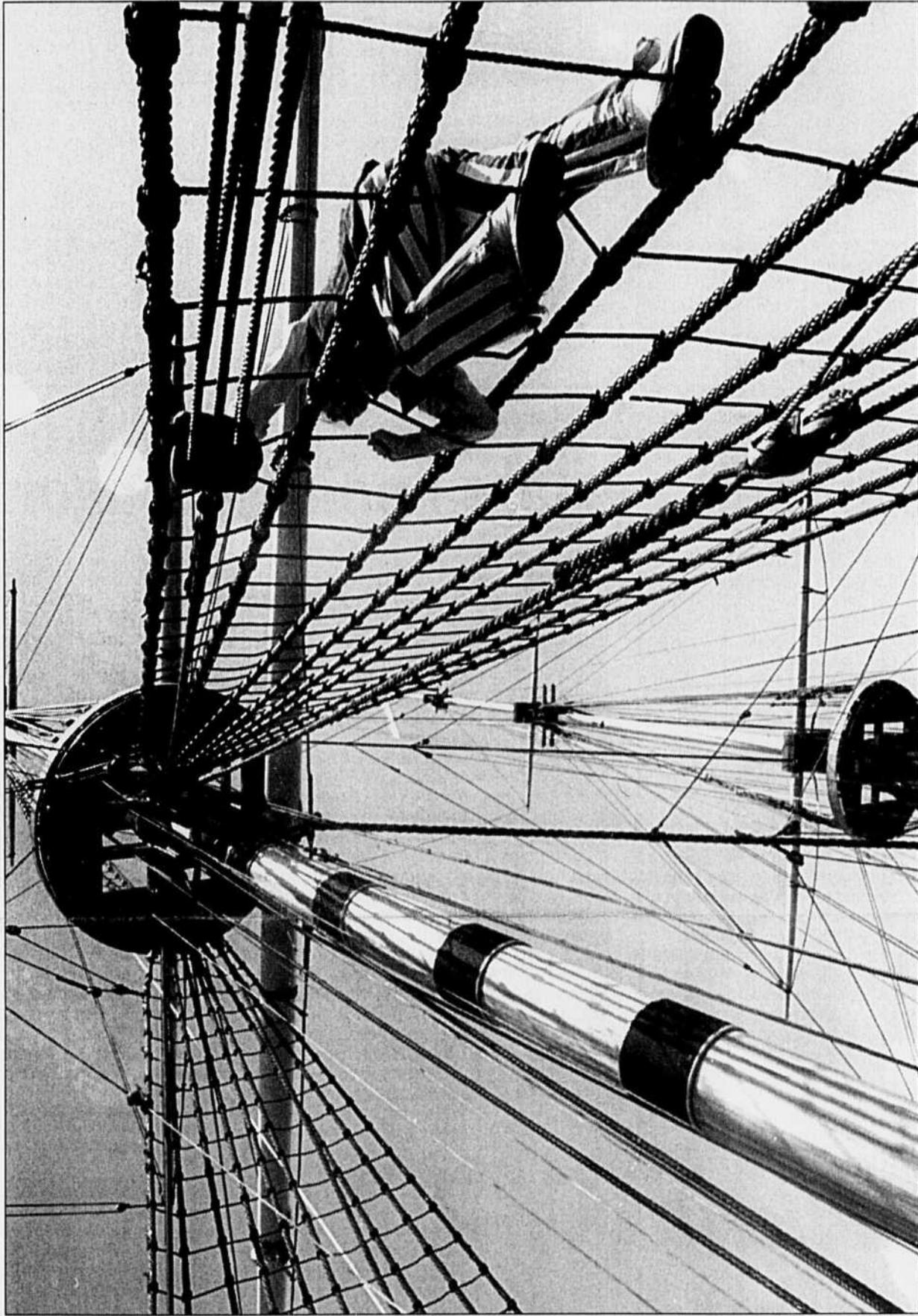


PHOTO JACQUES NADEAU

DANS LE GRAND MÂT du *Pélican*, le marin Christian Jean ne verra probablement pas la mer. Mais ceux qui voudront voir sur quel genre de navire d'Iberville faisait ses exploits, pourront dès aujourd'hui visiter la réplique de son bâtiment amarrée dans le Vieux-Port de Montréal. Les détails en page A-3.

Les anglos sont-ils à l'agonie?

Ils étaient 300 anglophones de Montréal, mardi soir, réunis à l'invitation d'Alliance Québec dans une petite salle d'un hôtel du centre-ville. Motif: la première de *The Rise and Fall of English Montreal*, une production de l'Office national du film. Un portrait sombre et résolument pessimiste de l'avenir de la minorité d'expression anglaise, qui suscite déjà un certain débat au sein même de la communauté. Avec le dernier film de William Weintraub, les anglophones de Montréal ont maintenant leur *Disparaître*.



PHOTO JACQUES GRENIER

Sérieux, le discours de William Weintraub sur la communauté anglophone l'est, mais l'homme ne manque pas d'humour pour autant. Il tient donc à faire les précisions suivantes: a) «J'espère qu'on ne remarquera pas trop que c'est *The Gazette* que j'ai sous le bras»; et b) «Cette bâtisse derrière moi n'est pas ma résidence secondaire de Westmount»...

JEAN DION
LE DEVOIR

William Weintraub, 67 ans, cinéaste depuis des lunes, n'a rien de l'anglophone caricatural, frustré jusqu'à la moelle, prêt à monter aux barricades pour pourfendre la loi 101 et rappeler que la bataille des Plaines d'Abraham, ce sont les Anglais qui l'ont gagnée. Il confie plutôt prendre plaisir à aller dans l'est de Montréal pour y parler français, même s'il le fait «comme une vache espagnole».

Mais il admet que, s'il était plus jeune, il quitterait le Québec demain matin. Peut-être même ce soir. «Mais je ne le ferais pas pour des raisons politiques. Ce serait par pur égoïsme. Parce que les chances pour un anglophone de se trouver un bon emploi, par exemple, sont bien meilleures ailleurs au Canada.»

Reprenant le thème de l'exode massif des anglophones du Québec, *The Rise and Fall of English Montreal* brosse un tableau catastrophique de la situation de la minorité linguistique. Il montre quantité de jeunes de toutes origines qui feront leurs valises sitôt leurs études terminées, et de moins jeunes victimes de l'ultime affront: l'interdit public dont est frappée leur propre langue, dans leur propre pays.

VOIR PAGE A-12 : AGONIE

Le budget Levesque

La grogne monte d'un cran

«Budget du désespoir», affirme Parizeau

LE DEVOIR

La vague de critiques déclenchée jeudi par le dépôt du budget Levesque a monté d'un cran, hier.

Certaines des mesures annoncées par le ministre des Finances sont dénoncées, y compris de l'intérieur de l'appareil gouvernemental, pour leur «indécence», leur caractère «déplorable» et leur «manque de courage».

Au rang des décisions les plus contestées, on retrouve le plafond annuel de 75 millions\$ imposé au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et la ponction d'un milliard de dollars à même le fonds de stabilisation de la Société de l'assurance automobile du Québec.

À la SAAQ, on s'en est vertement pris à la volonté de M. Levesque de réaffecter les réserves dont elle dispose, un geste «indécemment et carrément immoral» dont on a promis qu'il ferait l'objet d'une contestation «formelle et énergique» de la part de la direction. L'organisme a accusé Québec d'«ingérence» qui la placerait «dans un état de dépendance à l'égard du gouvernement».

Au Fonds de solidarité de la FTQ — appuyé dans sa critique par les autres centrales syndicales CSN et CSD —, le président du conseil d'administration, Louis Laberge, a relevé que le gouvernement «se tire une balle dans le pied» en se privant d'importants revenus générés par les emplois que contribue à maintenir le Fonds.

De son côté, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a critiqué l'ensemble du budget comme étant celui «de la résignation, du renoncement et du désespoir». Il a notamment relevé que le gouvernement libéral avait perdu une belle occasion de récupérer 1 milliard\$ en refusant de s'attaquer au travail au noir dans la construction, à la contrebande de cigarettes et aux vidéo-pokers.

Nos informations en page A-5.

LE DEVOIR ne sera pas publié le lundi 24 mai.

La langue fourre-tout

Le débat sur la langue va dans tous les sens

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La consultation sur le projet de loi 86, modifiant la Charte de la langue française, a donné lieu, depuis mardi, à un étalage disparate de préoccupations qui vont de l'avenir du «peuple québécois» à la pédagogie des langues secondes.

Les échanges, on le sait, ont souvent été acrimonieux. Les «colonisés» morigénant les «intolérants réactionnaires». Mais ils ne laissent présager aucune intention du ministre Claude Ryan de modifier substantiellement ce projet de loi qui, notamment, permet l'affichage commercial bilingue.

Les témoignages des huit organisations ayant compa-

VOIR PAGE A-12 : DÉBAT

Les urnes du défi

Les Cambodgiens sont déterminés à voter malgré les menaces des Khmers rouges

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Malgré la menace des Khmers rouges de saboter le déroulement des élections, les Cambodgiens ont bien l'intention de se rendre aux urnes pour choisir leur premier gouvernement démocratiquement élu depuis plusieurs décennies. Le scrutin s'ouvre demain et doit se dérouler jusqu'au 27 mai sous la protection de 15 000 Casques bleus des Nations unies.

Après des attaques contre les Casques bleus et des massacres de Vietnamiens, les Khmers rouges ont encore fait monter la tension hier. Le porte-parole des communistes cambodgiens, Mak Ben, a déclaré que son

VOIR PAGE A-12 : CAMBODGE

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A11
Agenda culturel.C10	Livres.....D1
Annonces classées.B8	Le Monde.....A7
Les Arts.....C1	Montréal.....A3
Avis publics.....B6	Mots croisés.....B10
Économie.....B1	Politique.....A5
Éditorial.....A10	Les Sports.....B12



Météo
Ciel variable
Max.: 16
Détails en B10

• LES ACTUALITÉS •

Des grèves sans coups de mouchoir

Le Syndicat canadien de la fonction publique adopte son plan d'action

Montréal (PC) — Le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), dont 80 000 des 90 000 membres sont menacés par le gel des salaires, vient d'adopter un plan d'action qui prévoit notamment des journées de grève à être tenues au moment jugé opportun.

«On ne fera pas des grèves et de la mobilisation à coups de mouchoir», avertit M. Gilles Charland, directeur adjoint du SFCFP-Québec.

Le plan d'action en 12 points a été adopté à l'unanimité, hier, au cours d'une assemblée extraordinaire d'un millier de délégués à Montréal. Il sera soumis, la semaine prochaine, aux membres des syndicats locaux affiliés au SFCFP. «Jamais, de toute l'histoire du SFCFP, nous n'avons reçu une attaque frontale tout le monde en même temps», lançait le directeur québécois du SFCFP, M. Henri Massé, à l'ouverture de l'assemblée.

Les moyens de pression prévus au plan d'action doivent être exercés au cours des prochaines semaines, c'est-à-dire avant l'adoption du projet de loi, prévue pour la mi-juin. Comme les conventions collectives du SFCFP ne viennent pas toutes à échéance en même temps, il est difficile de dire quand pourraient avoir lieu ces journées de grève. Interrogé sur la légalité de ces jours de grève, M. Massé a répliqué: «Nous, on pense à ce qui est légitime.» Un autre moyen de pression lourd du plan d'action prévoit que les membres du SFCFP pourraient bien prendre leurs journées de congé sans solde tous ensemble.

Le Conseil du Trésor menace en effet d'imposer trois jours de congé sans solde à l'ensemble des employés de l'Etat, afin de récupérer l'équivalent de un pour cent de la masse salariale. Ironiquement, le SFCFP propose donc à ses membres de les prendre tous ensemble.

Bouliane donne des leçons à la SAAQ

Le coroner a été acquitté d'avoir conduit son véhicule sans permis

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Acquitté d'une accusation d'avoir conduit son véhicule sans permis, le coroner Marc-André Bouliane accuse à son tour la Société de l'assurance-automobile du Québec d'être inefficace dans sa gestion des permis de conduire.

«Je ne suis pas le seul conducteur qui se retrouve sans permis sans le savoir. Des milliers et des milliers de conducteurs automobiles roulent sur les routes du Québec alors que leur permis est suspendu. La SAAQ a un système de contrôle inefficace», a dit le coroner Bouliane.

Au Palais de justice de la Malbaie, hier, la Cour du Québec a acquitté le coroner Bouliane de l'accusation d'avoir conduit son véhicule sans permis qui pesait contre lui. Le juge Jean-Paul Aubin a décidé que la SAAQ n'avait pas informé adéquatement le coroner de la suspension de son permis de conduire.

Les problèmes de permis de conduire du coroner Bouliane remontent au 1er janvier 1992. Cette nuit-là, vers 1h, un patrouilleur de la SQ à la Malbaie arrête le coroner Bouliane parce qu'il dépassait la limite de vitesse permise sur cette route. Après vérification, le policier découvre que le permis de conduire du coroner est suspendu depuis mars 1991.

En vertu du Code de la sécurité routière, un conducteur peut voir son permis sus-



PHOTO ARCHIVES
Marc-André Bouliane: ses problèmes de permis de conduire remontent à janvier 1992.

pendu pour ne pas avoir payé une amende. C'est ce qui était arrivé au coroner Bouliane qui n'avait pas payé des contraventions émises à Montréal en 1991. Le coroner sans peur et de nouveau sans reproche devait acquiescer 132\$ qu'il a payés le 11 février 1992.

«Je suis d'accord avec ce principe: un conducteur peut voir son permis suspendu

s'il ne paie pas ses amendes. Mais encore faut-il l'appliquer et informer les gens!», a expliqué au DEVOIR le coroner Bouliane en déplorant le «show de la SAAQ» et le coût de toute cette histoire.

Courrier recommandé

Devant la Cour du Québec, la SAAQ soutenait qu'elle avait transmis son avis de suspension de permis par courrier recommandé en mars 1991.

Me Bouliane soutenait qu'il n'avait jamais reçu l'avis de suspension de permis de la SAAQ. Selon le juge Aubin, il revenait à la SAAQ de tout mettre en oeuvre pour que le coroner Bouliane obtienne cet avis.

Or, la SAAQ n'a pu démontrer hors de tout doute raisonnable qu'elle avait bel et bien transmis un avis de suspension au coroner Bouliane, a-t-il décidé.

Toujours dans cette affaire, la Commission d'accès à l'information du Québec a nommé un enquêteur pour étudier une plainte que le coroner Bouliane a déposée à l'endroit de la SAAQ.

Plus tôt cette semaine, le coroner avait demandé à la Commission de faire enquête sur un communiqué que la SAAQ a émis aux médias en avril dernier. Dans ce communiqué, la SAAQ rendait publiques des informations sur le dossier personnel du coroner Bouliane. Ce faisant, la SAAQ a dévoilé des informations confidentielles sur son compte, juge le coroner.

EN BREF

CLARK NOMMÉ À CHYPRE

Nations unies (Reuter) — Le ministre des Affaires constitutionnelles et ancien premier ministre Joe Clark a été désigné, hier, émissaire du secrétaire général de l'ONU à Chypre. Agé de 54 ans, il remplace l'Argentin Oscar Camilion, qui a regagné son pays il y a quelques semaines pour prendre le portefeuille de la Défense. Joe Clark a été premier ministre conservateur de 1979 à 1980. Il a également été ministre des Affaires étrangères.

Selon un porte-parole de l'ONU, il présidera dès la semaine prochaine des pourparlers entre le président Glafco Clerides et le leader de la minorité turque Rauf Denktaş.

PRIX RÉDUITS POUR CERTAINS PATIENTS

(LE DEVOIR) — Les résidents des hôpitaux de la Fondation québécoise du cancer pourront maintenant être hébergés à prix réduit, grâce à une entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi il en coûtera maintenant 13\$ par jour pour les résidents hébergés dans ces hôtels, plutôt que 35\$ comme c'était le cas jusqu'ici. La Fondation québécoise du cancer a mis sur pied deux hôtels en 1988 afin d'héberger les personnes des régions éloignées qui doivent subir des traitements de radiothérapie et de chimiothérapie. On trouve un hôtel à Fleurimont en Estrie, de 22 places, et un autre à Montréal, situé tout près de l'hôpital Notre-Dame et comptant 50 places. L'hébergement comprend trois repas par jour et le transport vers l'hôpital pour recevoir les traitements. Ces hôtels ont été construits grâce à une levée de fonds effectuée en 1987, qui avait permis d'amasser plus de deux millions.

QUATORZE MILLIONS DE SÉROPOSITIFS

Genève (AP) — L'Organisation mondiale de la santé estime à 14 millions le nombre des personnes porteuses du virus du sida dans le monde et avertit qu'il pourrait atteindre 30 à 40 millions à la fin du siècle. Un rapport souligne que l'Afrique sub-saharienne est la plus touchée avec huit millions de personnes infectées. «Les villes d'Afrique centrale et orientale sont les plus affectées avec près d'un adulte sur trois, mais le virus suit de plus en plus les routes et les cours d'eau vers la campagne et s'étend au sud et à l'ouest de l'Afrique». «La tendance la plus alarmante de l'infection par le HIV se situe dans le sud et le sud-est de l'Asie où l'épidémie se répand dans certaines zones aussi rapidement qu'elle l'a fait il y a une décennie dans l'Afrique sub-saharienne», dit le rapport.

ATTENTION AU SOYALAC!

Ottawa (PC) — Santé et Bien-être Canada avise les consommateurs de s'abstenir d'utiliser la formule de soja pour nourrissons en poudre de marque Soyolac, en boîtes de 400 grammes et portant le numéro de lot NO 94 / W5310 / 923081 en-dessous de la boîte. Des bactéries de type salmonelle ont été détectées dans ce lot, ce qui pourrait causer une sévère intoxication alimentaire. On conseille aux consommateurs de vérifier leurs réserves de formules pour nourrissons et de retourner toute boîte non entamée au point d'achat.

Pollution du Saint-Laurent

Le fleuve récupère mais certains poissons agonisent

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Rimouski — Alors que le fleuve semble récupérer quelque peu sur le front de la contamination, le sort de plusieurs espèces importantes au plan commercial, comme le poulamon, l'anguille et l'éperlan atteint un niveau de précarité sans précédent. Ce bilan, contradictoire en apparence seulement, pourrait d'ailleurs être beaucoup plus important et toucher d'autres espèces, selon le seul inventaire historique dont dispose la province, soit la «pêche» de l'Aquarium de Québec, dont l'existence même est d'ailleurs menacée... Cette pêche, située en face de l'aquarium dans le fleuve, l'alimentait en spécimens et l'alimentait en poisson-fourrage. C'est le seul portrait historique qui donne sur 20 ans, pour un endroit précis avec une méthode identique, un portrait des populations de poissons du Saint-Laurent. La situation qui s'en dégage est inquiétante à plusieurs points de vue,

notamment parce qu'on voit les captures passer de 50 000 prises en 1971 à environ 10 000, et même moins, au cours des cinq dernières années, ce qui semble indiquer une baisse drastique de la productivité générale de la principale artère de l'écosystème provincial. Du moins à cet endroit, faute de données supplémentaires pour corroborer ou infirmer cette hypothèse faite par plusieurs chercheurs.

Les espèces les plus menacées, d'après les chiffres de l'Aquarium, sont le poulamon, l'alose, l'éperlan et la perchaude. Sauf pour la perchaude, fort abondante autour de Montréal, les chiffres de l'Aquarium sont confirmés par plusieurs autres chercheurs quant au sort du poulamon et de l'éperlan, deux poissons de l'estuaire, et pour l'anguille.

C'est dans cet estuaire que, selon d'autres études présentées cette semaine, vont se sédimentiser les contaminants des Grands Lacs et du fleuve qui ne se déposent pas au fond du fleuve. En même temps que certaines espèces périssent, surtout des espèces anadromes

(qui vivent en mer mais se reproduisent en eau douce), d'autres comme la barbu, le doré, le suceur rouge, l'achigan et le grand corrégo ne voient leur population augmenter. Mais ce que les quelques études disponibles laissent entrevoir, c'est que plusieurs espèces, dont celle de l'anguille, chutent de façon drastique. La migration des anguilles, mesurée à Cornwall, est 81 fois plus faible en 1992 qu'en 1985. Les anguilles «canadiennes», qui vivent en mer avant de se reproduire dans les tributaires du fleuve ou des Grands Lacs, sont interdites de vente dans plusieurs pays parce que contaminées notamment au mirex. Ce cousin du DDT n'a jamais été utilisé dans la province mais uniquement aux États-Unis et dans les Grands Lacs. Le sort du poulamon n'est guère mieux. On le sait par la pêche de l'Aquarium, dont les prises sont passées de 5000 en 1971 à 0, ou presque, au cours des dernières années.

En coupant de la glace

Les études d'Yves Mailhot, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) — c'est son grand-père qui a découvert en coupant de la glace pour sa boucherie que les «petits poissons des chenaux» frayaient en hiver dans la Batiscan — portent à penser que le «crash», qui a littéralement décimé cette espèce en 1988-89, est attribuable notamment à la baisse du volume d'eau dans le fleuve au moment de la fraie. Québec, dit-il, va tenter de faire rejeter plus d'eau par les

gestionnaires des Grands Lacs à cette période critique de l'année. Mais il ne peut expliquer pourquoi une proportion surprenante des poissons, soit 5 à 6%, affichent des lésions de la peau, énormes dans certains cas, et que près de la moitié de tous les poissons avaient l'hiver dernier des problèmes de cécité.

Leur cornée devient opaque, totalement même pour 25% des individus. L'éperlan, un poisson-fourrage tout aussi apprécié par les humains, est lui aussi en chute libre.

Le MLCP tente de recoloniser les rivières avec des oeufs de la souche locale, ce qu'il ne peut faire avec une autre espèce en déclin, le barreau, qui a totalement disparu du fleuve et de l'estuaire. Mais pendant que se précipite le sort de ces espèces, des signes d'amélioration se pointent timidement.

On trouve, par exemple, moins de contaminants dans les anguilles et dans les bélugas, une population en voie de consolidation ou de faible augmentation. Mais ce timide début d'amélioration ne donnera de répit qu'à long terme, expliquent les chercheurs, dans la mesure où la lutte à la pollution se doublera d'une politique musclée de prévention et de restauration des écosystèmes affligés.

RECTIFICATIF

Les calculs de contaminants qui s'accumulent dans le chenal laurentien, au fond de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, sont les suivants, contrairement à ce qui a été publié mercredi: 170 tonnes de mercure, 465 kg de BPC, 84 kg de DDT et 19 kg de HCB.

Je suis patient
Tu es patient
Il est patient...
Nous sommes
Infirmières!

ON A BESOIN
DE VOTRE
PRESSION

D'ici le premier juin, plus d'un million de Québécoises et de Québécois recevront les soins attentifs de quelque 44 000 infirmières du Québec. Il faut du cœur pour être infirmière. Du cœur tout court, mais surtout du cœur à l'ouvrage. Il faut savoir se tenir debout.

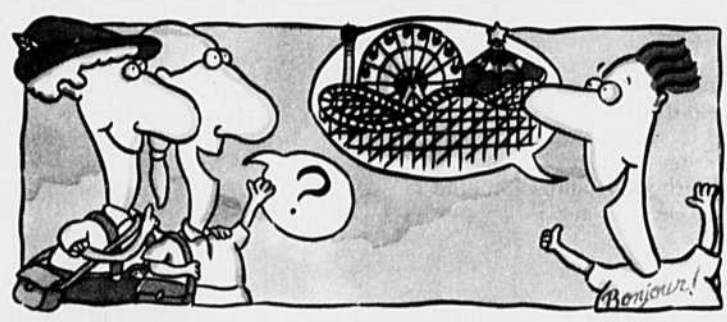
Les infirmières veulent négocier avec le gouvernement. Elles ont besoin de votre pression, de la pression que vous pouvez exercer auprès du gouvernement pour négocier les conditions de travail qui leur permettront de vous offrir de meilleurs soins. Appuyez les infirmières dans leurs négociations pour votre santé.

Composez sans frais le

1-900-645-SANTÉ

7 2 6 8
Votre appel sera automatiquement mis en mémoire et compilé.

FÉDÉRATION
DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS
DU QUÉBEC



Montréal sourit aux touristes.
Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec
Ministère
du Tourisme

URGENT! DERNIERS JOURS FERMETURE LE 31 MAI PLUS QUE 1 SEMAINE

ECONOMISEZ DE 60 À 80%

CESSATION D'ACTIVITÉS
STOCK DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS
TOUT DOIT PARTIR RAPIDEMENT!

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Parvizian Masterpieces, le plus grand marchand de tapis d'Orient aux États-Unis depuis plus de vingt-cinq ans, fermera les portes de son magasin de Montréal. Parvizian a toujours joui d'une solide réputation pour la qualité de son service, le choix offert est le meilleur rapport qualité/prix. Le stock à liquider dépasse plusieurs millions de dollars. La collection comprend de magnifiques Kashan, Nain, Estafan, Heriz, Sarouk, Hamedan, Mahal, Serapl, Tabriz, etc. Profitez de ce solde de cessation d'activités pour vous offrir un splendide tapis d'Orient noué main à un prix incroyablement réduit.

Nous étudierons toute offre raisonnable

Parvizian Masterpieces

POURQUOI PAYER LE PLEIN PRIX DE DÉTAIL? FAITES VOTRE OFFRE!

1826, rue Sherbrooke Ouest Montréal 939-8906
Dimanche au vendredi, 10 h - 20 h; samedi, 10 h - 17 h.

LE DEVOIR

MONTREAL

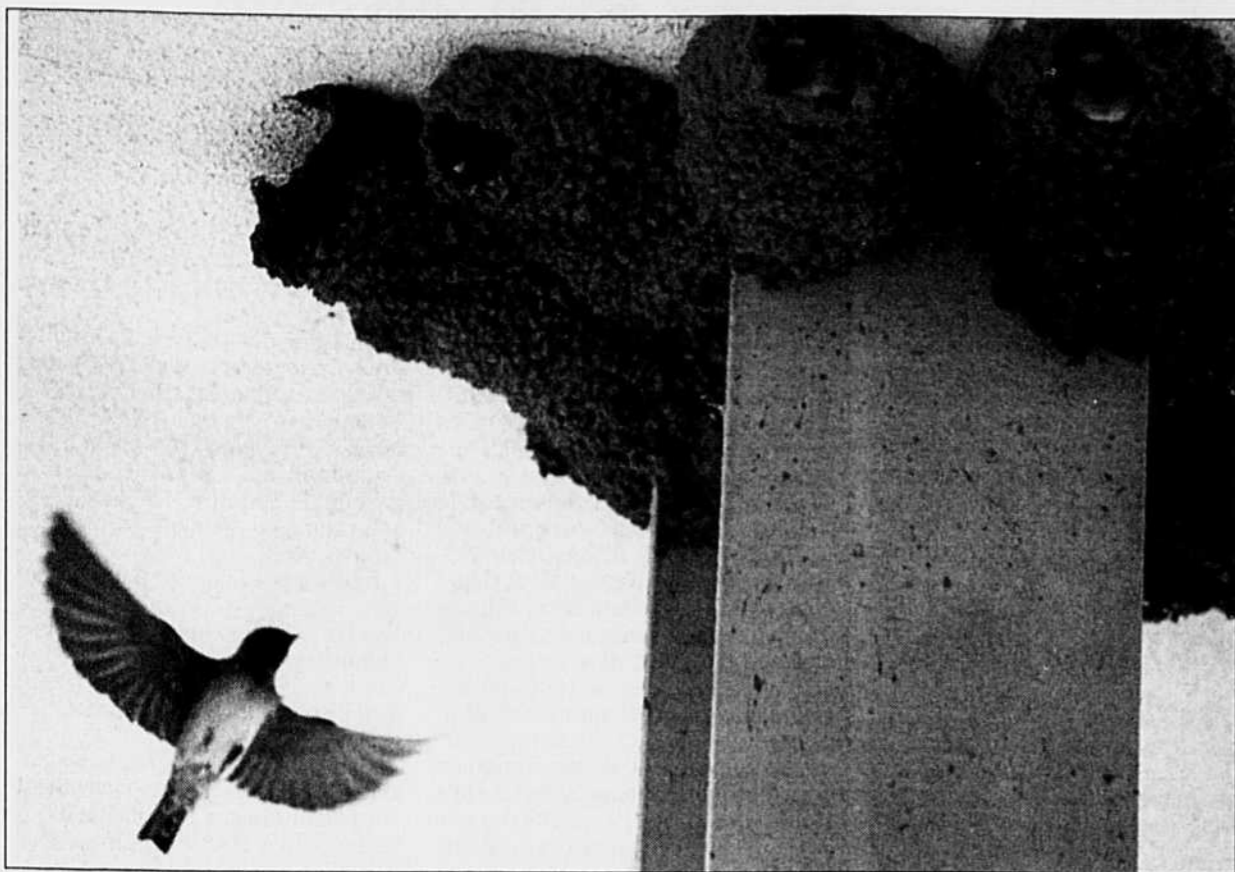


PHOTO JACQUES NADEAU

Ces hirondelles à front blanc ont accroché leurs nids de terre séchée à une colonne de soutien du Palais de la civilisation. Comme elles le font depuis bien des printemps. L'an prochain, elles devront toutefois déménager et laisser la place à la clientèle du nouveau casino de l'île Notre-Dame.

Vol au-dessus d'un casino

Les hirondelles hantent le Palais de la civilisation

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Elles sont plus de deux cents. Elles nichent à l'extérieur du Palais de la civilisation, virevoltent et planent au-dessus des ouvriers qui s'affairent à compléter les travaux d'aménagement du casino de l'île Notre-Dame pour l'automne prochain.

Depuis des années, des hirondelles à front blanc viennent hanter le Palais de la civilisation — ses flancs et ses colonnes de soutien sont couverts des nids «inversés», caractéristiques de ces oiseaux migrateurs.

En mars dernier, une firme spécialisée a effectué un recensement des nids accrochés à la structure du Palais de la civilisation. En tout, 232 nids d'hirondelles à front blanc et 9 nids de pigeons biset ont été relevés.

Maintenant qu'on aménage un casino, ces oiseaux sont un peu moins les bienvenues au Palais de la civilisation. Avec le casino de «classe internationale» qui y logera, on souhaite éloigner un peu ces volatiles.

«Avec leurs fientes, les hiron-

delles salissent les fenêtres et la structure extérieure du Palais. Elles risqueraient de déplaire à la clientèle du casino», explique Marc Forget, ingénieur estimateur de Décaré, firme responsable du chantier.

Toutefois, Loto-Québec, responsable du projet casino, a appris qu'il n'est pas simple de déplacer ces gentils volatiles. Depuis 1917, les hirondelles sont une espèce protégée en vertu de la Convention et de la Loi sur les oiseaux migrateurs. Ne déplace pas une hirondelle qui veut. Un permis du Service canadien de la Faune est essentiel.

En mai, cet organisme fédéral avait accordé un permis autorisant la destruction des quelque 240 nids du Palais de la civilisation.

Les travaux d'aménagement ont cependant tardé. Loto-Québec, responsable du projet casino, et le responsable du chantier, ont ainsi reporté la destruction des nids à l'automne, une fois que les hirondelles auront migré vers le Sud.

D'ici le printemps prochain, un nouveau logis leur sera construit. Trois condominiums d'hirondelles, érigés au bout d'autant de piliers, se-

ront aménagés de l'autre côté du lac des Îles. Le plan d'eau devrait éloigner les hirondelles du casino.

Divers procédés seront utilisés pour empêcher les hirondelles de nicher sur les flancs du Palais.

«Tout sera prêt pour le retour des hirondelles en mai prochain», dit l'ingénieur Forget. «Il s'agit maintenant de savoir si les hirondelles s'installeront dans leur nouvelle demeure», conclut-il.

Le casino de l'île Notre-Dame doit ouvrir ses portes le 1er octobre prochain.

Heureux qui comme *Le Pélican* ...

Le musée flottant est ouvert au public

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le *Pélican*, la reproduction du célèbre vaisseau de d'Iberville qui vient de s'installer dans le Vieux-Port de Montréal, ouvre ses portes au public aujourd'hui. Mais ce musée flottant demeure largement à compléter, puisque la reconstruction intérieure du vaisseau, actuellement inexistante, doit s'étaler sur une période de cinq ans.

Le public pourra tout de même avoir une idée de la vie maritime en Nouvelle-France: une équipe d'amateurs habillés en costume d'époque racontera aux visiteurs la vie sur le bateau et le contexte historique du XVIIe siècle.

Cette histoire du *Pélican* est une véritable saga, autant au XVIIe qu'au XXe siècle.

Le vaisseau original avait été construit à Bayonne en 1693. C'était un navire dit de troisième rang, qui jaugeait 500 tonneaux et qui était armé d'une cinquantaine de canons. Le roi Louis XIV avait demandé à Pierre Le Moyne d'Iberville de reprendre le Fort Nelson, sur la Baie

d'Hudson, un important poste de traite des fourrures qui venait de tomber aux mains des Anglais. D'Iberville prit la mer avec trois vaisseaux et, alors que les deux autres se prirent dans les glaces, le *Pélican* arriva seul en septembre 1697 devant les trois vaisseaux anglais qui gardaient le fort, pour remporter la bataille. Abîmé, le bateau fut ensuite abandonné sur place.

Trois siècles plus tard

Trois cents ans plus tard, dans les années 60, David M. Stewart, passionné d'histoire militaire, conçut le projet de reconstituer le célèbre vaisseau. Le projet fut temporairement abandonné parce qu'il s'attaqua à la construction d'une réplique de la Grande Hermine de Jacques Cartier pour l'Expo 1967.

Le projet refit surface en 1983. La construction commença à La Malbaie et ne se déroula pas sans heurts, alors que le vaisseau, que plusieurs voulaient voir flotter comme un véritable voilier-école, croupit plusieurs années, avant d'être complété l'année dernière aux chantiers

maritimes AML à l'île-aux-Coudres.

La réplique (en fait il s'agit d'une interprétation des vaisseaux de l'époque, puisqu'on ne dispose d'aucun plan du *Pélican* réel) fait 51 mètres, et se promène sur le pont principal donne une bonne idée de ce que devait représenter la vie à bord, alors que 250 personnes s'y entassaient pendant des mois!

Pour donner une idée de son ampleur, on y compte 47 kilomètres de cordages, et en remontant le fleuve Saint-Laurent de Québec à Montréal ces dernières semaines il a fallu enlever un section du mât principal de 170 pieds, qui ne passait pas sous le Pont Jacques Cartier.

Le projet, piloté par la Fondation McDonald-Stewart, a coûté 7,2 millions\$, dont 2,5 millions\$ du ministère fédéral des Communications, la majeure partie de la somme étant fournie par la Fondation.

On cherche du financement pour compléter le projet d'ici cinq ans, car on veut reconstituer à l'intérieur certains éléments comme la cuisine, la chambre de d'Iberville, et plusieurs pièces d'armement.

Les détaillants en alimentation n'avaient pas les taxes sur les produits du tabac

(PC) Les dirigeants de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA) n'ont pas l'intention d'accepter sans mot dire l'inaction du gouvernement du Québec et du Canada qui, dans leur dernier budget respectif, ont maintenu les taxes sur les produits du tabac.

Il reste au directeur général de l'ADA, Michel Gadbois, à mener une consultation auprès du conseil d'administration et des membres du regroupement avant de déclencher des moyens visant à faire pression sur les gouvernements pour les forcer à baisser les taxes. Il n'est pas exclu qu'une action soit entreprise avant la fin de la session parlementaire québécoise.

Les détaillants en alimentation prévoient que le ministre des Finances Gérard D. Levesque annonce dans son budget de cette semaine une baisse de taxes sur les produits du tabac, baisse qui serait entrée en vigueur en

même temps que la réciprocité fédérale.

En conférence de presse, il y a un mois, l'ADA avait dit que des recours devant les tribunaux étaient à l'étude et que les détaillants songeaient à retenir les taxes perçues sur la vente des produits du tabac, dans le but d'amener les gouvernements à bouger. M. Gadbois disait hier que ces moyens et d'autres plus radicaux étaient plus que jamais d'actualité. Le gouvernement du Québec accuse des pertes de revenus de 210 millions\$ cette année et prévoit qu'elles seront de 360 millions\$ l'an prochain, a signalé M. Gadbois. «Plus le gouvernement attend pour rétablir le prix des produits du tabac à un niveau réaliste et compétitif avec celui de la contrebande, plus il sera tenu directement responsable de la hausse de criminalité dont nos commerces sont victimes...», a-t-il fait valoir.

PUBLI-REPORTAGE

L'Art de vivre en ville

la solution pour les familles qui veulent vivre en ville avec des adolescents

«On a trouvé le moyen d'offrir plus d'espace et plus d'intimité aux familles qui aimeraient vivre en ville, même avec des adolescents». C'est ce qu'affirme l'équipe d'architectes qui a conçu le projet Alexandre-DeSève à l'est du centre-ville.

Ce projet intéressera particulièrement les familles avec des adolescents qui ne veulent pas s'éloigner de la ville, ou encore celles qui veulent y revenir. Bien souvent, ces familles désirent se rapprocher des collèges, des universités, des équipements culturels, et surtout, du transport en commun. Ici, sur Alexandre-DeSève, le métro Papineau est à cinq minutes, les commerces de base sont tout à côté sur la rue Ontario. La rue Ste-Catherine et le parc Lafontaine sont accessibles à pied. Ce quartier dynamique offre également une multitude d'activités culturelles; on y retrouve entre autres, plusieurs théâtres.

De l'espace pour chacun

Cinq des huit logements de ce projet sont construits sur deux niveaux où alternent les espaces communs et les espaces individuels. Pour quatre de ces logements, on a pensé aux adolescents en prévoyant des salles de séjour et, dans certains cas, des salles de bain spécialement pour eux. Pour répondre aux besoins d'intimité des occupants, chaque logement possède une

terrasse extérieure privée qui sert de tampon entre l'aire des parents et l'aire des enfants. Ces terrasses sont positionnées de telle façon que personne ne peut voir ce qui se passe chez le voisin. On a aussi évité le grand hall qui sert d'entrée commune. Ici, chaque logement possède sa propre entrée privée. Les huit copropriétaires partagent tout de même une cour intérieure privée.

Un projet gagnant

Ce projet s'est mérité un premier prix lors du concours d'architecture *L'Art de vivre en ville* lancé par la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les projets gagnants, primés par le jury du concours *L'Art de vivre en ville*, ont été soumis à des constructeurs qui ont la responsabilité de les réaliser. Celui de la rue Alexandre-DeSève sera réalisé par le Groupe immobilier C. Gazaille. Cette entreprise, l'une des plus importantes au Québec, possède un intérêt marqué pour les innovations résidentielles. Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec le constructeur aux numéros suivants:

Groupe immobilier C. Gazaille: 695-2823

Bureau des ventes: 962-5461

Le Rhode Island fait mentir Bourassa

CATHERINE LECONTE
LE DEVOIR

Un projet de vente d'électricité d'Hydro-Québec à l'État du Rhode Island, que le premier ministre Bourassa présentait la semaine dernière comme un signe que la conjoncture s'améliore pour les exportations américaines de la société d'État, avait en fait été tué dans l'oeuf trois jours auparavant par les acheteurs potentiels.

Hydro-Québec a bien offert à la Rhode Island Public Utilities Commission (PUC) un contrat de vente de quatre ans débutant dès cet automne et portant sur 250 mégawatts d'énergie ferme et de puissance garantie, soit la forme la plus sûre — et la plus chère — d'approvisionnement qu'elle puisse offrir à un client.

Mais le 11 mai dernier, soit trois jours avant que M. Bourassa n'en fasse miroiter la perspective lors de son voyage au Vermont pour la Conférence des gouverneurs de Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, le président de la PUC, James Malachowski, avait clairement et très publiquement rejeté cette offre.

Témoignant le 11 mai devant une

commission parlementaire du Rhode Island, M. Malachowski expliquait qu'il y a actuellement surcapacité de production d'électricité dans la région, et que le contrat proposé par Hydro-Québec déstabiliserait financièrement les compagnies qui distribuent l'électricité aux consommateurs du Rhode Island. Ce même 11 mai, M. Malachowski rencontrait Bernard Guertin, délégué commercial aux marchés externes d'Hydro-Québec. Le lendemain, les deux parties émettaient localement un communiqué conjoint indiquant que la PUC «a analysé l'offre récemment faite par Hydro-Québec et a établi qu'elle ne correspond pas aux besoins actuels du Rhode Island», parce que son prix «n'est pas économique pour le Rhode Island en cette période de surplus de capacité». A Hydro-Québec, on indique que le bureau du premier ministre avait connaissance, le 14 mai, de ce communiqué.

Le communiqué laisse cependant la porte ouverte à des négociations «à long terme» et annonce que des discussions «pour évaluer si un contrat pour une certaine quantité d'énergie seulement, avec puissance interruptible, ou un autre type de vente, seraient envisageables».

POMERLEAU, LÉGER avocats

**DIVORCEZ EN PAIX,
POUR
L'AMOUR**



La protection de vos intérêts nous tient à coeur. Notre rôle est de vous conseiller adéquatement. Et pour que vous n'ayez pas de surprise, les honoraires sont fixés à l'avance selon un mode de prix global* que nous nous engageons à respecter.

* Excluant les taxes (TPS et TVQ) et les déboursés judiciaires

83, rue St-Paul Ouest, 200, rue MacDonald, bureau 102,
Montréal, Saint-Jean-sur-Richelieu

842-8051 348-6176

Complice de vos intérêts^{MC}

LE DEVOIR

POLITIQUE

Réactions au budget Levesque

Jacques Parizeau ne voit que résignation, renoncement et désespoir dans le budget

Une gestion plus rigoureuse des finances aurait permis, selon lui, d'éviter l'augmentation des impôts

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Une gestion plus rigoureuse des finances publiques aurait permis d'éviter l'augmentation des impôts, soutient Jacques Parizeau. «Ce n'est pas le budget du courage. C'est le budget de la résignation, du renoncement, du désespoir».

De l'avis du chef de l'Opposition, l'accroissement de 1 milliard\$ du fardeau fiscal des contribuables tient au fait que le gouvernement n'a pas exercé un contrôle suffisamment serré de ses dépenses et revenus, au cours des dernières années. «Si ces contrôles avaient été exercés, il n'y aurait pas eu d'augmentation d'impôts et le déficit aurait été de l'ordre de deux milliards\$ et demie».

En conférence de presse, M. Parizeau s'est efforcé de faire la démonstration de «l'incurie» du gouvernement qui a géré «à la petite semaine», qui n'a pas su implanter une politique de

contrôle des dépenses et des revenus, «une politique de relance, une politique d'expansion, qui a été incapable de se définir une politique économique».

Sur la base des données publiées il y a quelques semaines par Statistiques-Canada, il a énuméré trois des éléments qui ont eu le plus d'influence sur les orientations économiques du Québec:

— en 1993 au Québec, les investissements privés seront en baisse pour la quatrième année consécutive; «ça ne s'est jamais vu»;

— en 1993 au Québec, les investissements manufacturiers seront en baisse pour la troisième année consécutive, cela à 47% inférieurs à 1990; «ça ne s'est jamais vu»;

— la restructuration de l'industrie québécoise passe par des investissements en machinerie, équipements et outillages; or, ils ont baissé pour la quatrième année consécutive; «ça ne s'est jamais vu»;

— pour les trois dernières années, 1990-91-92, les trois gouvernements (fédéral, provincial et municipalités) ont puisé au Québec en augmentation de taxes, l'équivalent de la totalité de l'augmentation du produit intérieur brut; «ça ne s'est jamais vu»;

Pour la circonstance, M. Parizeau était flanqué du critique financier de l'Opposition, le député Jacques Léonard, qui a surtout insisté sur l'incapacité du gouvernement de récupérer les fonds qui lui sont dus. Pour lui, l'exemple le plus probant est celui de la contrebande des cigarettes, qui a fait perdre 550 millions\$ au gouvernement.

Même chose pour les jeux de «vidéo poker», dont les promoteurs ont demandé la légalisation et où le gouvernement aurait pu récupérer plus de 100 millions\$. M. Léonard note également que le «fléau» du travail au noir, qui prend de l'expansion depuis l'entrée en vigueur de la TPS et de la TVQ, a fait perdre des revenus de cen-

taines de millions\$ au gouvernement.

En contrôlant la contrebande et le travail au noir, en légalisant les «vidéo poker», le gouvernement aurait récupéré 1 milliard\$, estime Jacques Léonard. S'il avait fait son travail, il n'aurait pas eu à taxer les honnêtes gens».

En début d'année, le gouvernement évaluait que le déficit serait d'un milliard\$ moins élevé. M. Parizeau croit qu'il a «paniqué» quand il a été obligé de réviser à la hausse. «Tout s'écroule dans leur façon de voir les choses».

Et quand le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, évoque la sévérité du jugement que pourraient porter les agences d'évaluation du crédit sur les finances du Québec, Jacques Parizeau s'indigne. «C'est une supercherie. Un gouvernement qui a temporairement un déficit élevé, mais qui a par ailleurs une économie dynamique, des politiques de relance intelligentes et une marge de manoeuvre suffisante a moins d'ennuis avec les agences de «rating»».

Le plafonnement du Fonds de solidarité soulève un tollé

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le plafonnement de la croissance du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FSTQ) serait-il déjà en voie de devenir le symbole de l'incapacité ou de l'absence de volonté du gouvernement Bourassa à appuyer des mesures pour stimuler l'emploi? On pourrait le croire en constatant le tollé de réactions négatives que provoque la limitation de ce Fonds à une croissance de 75 millions\$ par année.

Le chef de l'Opposition officielle, M. Jacques Parizeau, a probablement le mieux résumé ce sentiment en déclarant que le ministre des Finances s'en soit pris «à l'une des rares choses qui fonctionnent dans la société québécoise». M. Louis LaBerge, père du FSTQ, a mentionné de son côté que le gouvernement se tire dans le pied en posant un tel geste.

L'autre grande centrale syndicale, la CSN, qui aimerait pourtant avoir aussi un Fonds semblable à celui de la FTQ, juge que la décision du gouvernement est «déplorable». La porte-parole, Mme Thérèse Jean a eu ce commentaire: «Même ceux qui veulent participer à la création d'emplois se voient limiter dans leurs efforts».

À la CSD, où c'est quasiment la guerre totale contre la FTQ, le prési-

dent, M. Claude Gingras, s'est dit lui aussi déçu non seulement de ne pas voir la possibilité de créer des fonds semblables, mais aussi de constater qu'on limitait celui de la FTQ. En somme, tout ce monde fait valoir que le gouvernement devrait accorder la plus haute priorité à la création d'emplois et que ce n'était pas le moment de limiter un outil comme celui du Fonds de solidarité.

Le président de la FTQ, M. Fernand Daoust, s'est dit «sidéré, bouleversé». Il a dit comprendre que le gouvernement veuille procéder à un examen de la politique sur ce type de fonds au cours des deux prochaines années, mais il ne comprend pas qu'en attendant on plafonne le seul fonds du genre à exister présentement. Le budget Lévesque limite les souscriptions à 75 millions\$ par année pour les deux prochaines années. Au-delà de ce plafond, le crédit d'impôt de 20% offert au contribuable devra être remboursé au gouvernement.

Evidemment, un tel plafonnement aura des conséquences sur le développement du Fonds et sur le nombre et l'ampleur des projets dans lesquels il pourra s'impliquer, comme le fait remarquer son président, M. Claude Blanchet. La loi oblige le Fonds à investir 40% de son avoir dans un portefeuille de valeurs considérées comme sûres et 60% dans du capital de développement,

donc de risque.

En outre, le Fonds FTQ doit de plus en plus prévoir plus d'argent à rembourser à ceux parmi ses investisseurs qui deviennent retraités, ce qui représente environ 15 millions\$ par année. Cela veut dire par exemple que l'an prochain, le Fonds aura 40 millions\$ à investir, desquels il faudra soustraire 15 millions\$ pour le paiement des pensions.

Quoi qu'il en soit, le FSTQ célébrera son 10e anniversaire le 23 juin prochain. Sa croissance a été jusqu'à maintenant phénoménale. Sa première campagne de souscriptions en 1984 lui avait permis de drainer 600 000\$, ce qui était bien, étant donné le grand scepticisme qui régnait dans plusieurs milieux. En 1991, les souscriptions atteignaient 76 millions\$, puis 115 millions\$ en 1992 et 186 millions\$ à l'occasion de la campagne du Réer de 1993.

Une telle réussite provoque de la convoitise, souligne M. Blanchet. Au cours des derniers mois, au moins trois institutions, la CSN, la CSD et le Mouvement Desjardins ont demandé de pouvoir mettre sur pied des fonds dotés des mêmes avantages fiscaux que celui de la FTQ. Le ministre Lévesque vient peut-être d'ouvrir la porte à un débat sur cette question, «mais il ne sera probablement plus là pour prendre la décision», avance M. Blanchet.

La SAAQ est indignée

Québec (PC) — La Société de l'assurance automobile du Québec, qui qualifie «d'indécrite et carrément immorale» la ponction d'un milliard de dollars dans son fonds de stabilisation.

Dans un geste dramatique frisant la mutinerie, la direction de la SAAQ interpelle directement le ministre des Finances qu'elle accuse «d'ingérence» et annonce publiquement qu'elle se battra pour l'empêcher de renouer ses coffres à même les fonds dont elle dispose.

La SAAQ a affirmé avoir mandat sa direction pour «s'objecter... formellement et énergiquement... (et) par tous les moyens à sa disposition pour empêcher le ministre des Finances de s'approprier ces excédents qui appartiennent aux assurés».

La direction de la Société affirme ne pas avoir besoin de l'aide du ministre pour assurer sa bonne santé financière et «réputée pour sa gestion» et il réitère sa position fondée sur la prémisse que l'argent des assurés leur appartient «et doivent leur être redistribués au moyen de la tarification». Cette position n'est pas nouvelle, insiste-t-on, puisqu'on la expliquée à de nombreuses reprises dans le passé.

Le communiqué poursuit: «Le conseil d'administration de la Société juge donc inacceptable la décision du ministre des Finances de vouloir modifier en profondeur la structure financière de la Société tout en venant puiser un milliard de dollars dans sa réserve de stabilisation».

Le prix des Norstar en chute libre!



Jusqu'à

30%

de rabais

Jusqu'au 30 juin, Bell vous offre d'importants rabais sur les systèmes téléphoniques Norstar Compact et Modulaire!

Obtenez en vente directe ou en crédit-bail* un Norstar^{mc} Compact ou Modulaire tout en profitant d'une réduction de 15% à 30%, selon la configuration!

- Le Compact: capacité de 2 à 6 lignes et jusqu'à 16 postes.
- Le Modulaire: capacité de base de 8 lignes et 24 postes, permettant des combinaisons allant jusqu'à 8 lignes/120 postes ou 80 lignes/24 postes.
 - Systèmes faciles d'emploi, conçus pour suivre l'évolution technologique.
 - Compatibles avec micro-ordinateurs, modems et télécopieurs.

De plus, en choisissant un Norstar, vous bénéficiez de la qualité Bell et de la rapidité de son service après-vente. Renseignez-vous aujourd'hui auprès d'un de vos conseillers en appelant au

1 800 363-BELL

*Sous réserve de l'approbation de crédit.
— Marque de commerce de Northern Telecom.

Bell
des gens de parole^{mc}

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
-lois, règlements
-livres administratifs, techniques
-livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395, Boul. Cartier, Laval (Québec) H7N 2K8
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Galerie du Centre
250, rue Saint-Laurent
Saint-Lambert 672-4772

dessins • peintures • oeuvres sur papier

EXPO-VENTE '93

en collaboration avec LOTO-QUÉBEC
jusqu'au 6 juin

café-rencontre et performance, dimanche le 30 mai à 14 h 00
mardi, mercredi, vendredi de 12 h à 17 h, jeudi de 12 h à 21 h et dimanche de 13 h à 17 h

FORUM PUBLIC

La question linguistique au Québec:
Enjeux de droits et libertés.

Me Julius Grey
Me Bernard Landry
Me Daniel Turp

Autre paneliste à confirmer

Judi, le 27 mai 1993
à 19h30

Bibliothèque Nationale
1 700 rue St-Denis

Organisé par la
Ligue des droits et libertés

Pour information
527-8551

RÉOUVERTURE
Le Car'Conc'
Château Champlain

ÉTOILES
et
NUITS BLANCHES
de
RUSSIE
de YULI ZOROV

Avec les «Russian Follies» dans une revue éblouissante par ses gymnastiques, ses acrobaties et ses danses dans la plus pure tradition russe. Interprétées par les jeunes étoiles les plus talentueuses de Russie.

Hôtels et Villégiatures Canadian Pacific
Le Château Champlain

878-9000
Ticketmaster
790-1111

mercredi, jeudi 20 h 30
vendredi et samedi 2 représentations en soirée 20 h 30 et 23 h

Le spectacle le plus coloré en ville



Les habitants des hauts plateaux de Madagascar pratiquent la *famadihana*, célébration du retour des morts parmi les vivants; jour béni des retrouvailles avec les amis et la famille.

Quelques mois après le décès, on ramène le défunt à sa maison où une grande cérémonie a lieu en l'honneur de sa visite. Un à un, les invités viennent prendre de ses nouvelles puis fêtent toute la nuit au rythme de l'*amponga* (tambour) et du *gorodao* (accordéon). Comme dit un vieux proverbe malgache «Un mort n'est jamais mort tant qu'un vivant se souvient de lui.»

Ici comme ailleurs, les rituels qui entourent la mort se déroulent selon les exigences spirituelles de chaque culture.

Urgel Bourgie reconnaît ces différences. Avec un réseau de 75 complexes funéraires au Québec, la maison continue de grandir au rythme de l'évolution des moeurs, s'adaptant aux nouvelles demandes d'une société de plus en plus diversifiée.

Dotés de chapelles oecuméniques où peuvent être célébrées diverses formes de cérémonies, les 3 Jardins commémoratifs de la Rive-Sud, de Laval et de Montréal accueillent les gens de toutes religions et de toutes croyances. Ces Jardins offrent

l'atmosphère paisible de boisés et de fleurs, ainsi que tous les services reliés aux funérailles et à la sépulture.

Grâce à la formule toute simple des pré-arrangements, vous pouvez vous assurer à l'avance que vos convictions profondes seront connues.

Pour plus d'informations, remplissez le coupon ci-contre et recevez le Dossier Prévoyance. Ce document a été conçu pour les gens prévoyants qui désirent se familiariser avec les multiples conséquences pratiques et juridiques qu'entraîne un décès. Références, ressources et précieux détails répondent

à toutes ces questions que vous ne vous êtes jamais posées.

Oui, je souhaite recevoir le Dossier Prévoyance.

Nom

Adresse

Ville

Code Postal

No. de tél. Maison

Travail

Envoyez ce coupon à : **Urgel Bourgie Limitée**
2630, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8

Si vous préférez obtenir l'information par téléphone, n'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos conseillers en composant le (514) 932-2225.

URGEL BOURGIE

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Après-boom pétrolier, après Pérez

Caracas (Reuter) — Octavio Lepage, président du Congrès, a été choisi hier comme président par intérim du Venezuela après que le Sénat eut ratifié unanimement la décision de la Cour suprême de poursuivre le président Carlos Andrés Pérez pour corruption. Âgé de 69 ans, Lepage est avocat, mais il n'a jamais exercé, ayant consacré la moitié de sa vie à la politique. Sénateur élu sous la bannière de l'Action démocratique (parti de Pérez), il représentait à ce jour sa province natale d'Anzoategui. Il avait été en 1988 le rival de Pérez à la direction du parti, mais déclara n'avoir aucune ambition de demeurer longtemps en poste.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

La liesse n'était pas feinte, dans les grandes villes du Brésil, quand on a destitué pour corruption le président Fernando Collor de Mello, en septembre dernier. Les réjouissances de jeudi soir, dans certains quartiers de Caracas, donnaient en ce sens une impression de déjà vu: le président Carlos Andrés Pérez allait, sur recommandation de la Cour suprême de son pays, être soumis à procès pour détournement de fonds et devenir le deuxième président latino-américain en moins d'un an à affronter une procédure d'impeachment.

Le président du Sénat, Octavio Lepage, a prêté serment à 16h hier devant les deux Chambres réunies comme président intérimaire. C'est à l'unanimité que les 48 sénateurs avaient, peu auparavant, donné leur accord à la traduction en justice de Pérez et convoqué une session conjointe des deux Chambres du Parlement pour la prestation de serment de Lepage.

Jeudi soir, avec pathos, Pérez déclarait à ses compatriotes qu'il aurait «préféré une autre mort». Cet homme politique a 70 ans. Il est le seul Vénézuélien d'avoir été élu deux fois président, son premier mandat remontant à 1974-1979. Que s'est-il donc passé? «Notre manière cruelle de combattre sans quartier n'a pas changé. Avec une force indubitable a ressurgi un esprit inquisitorial et destructeur qui ne connaît pas de limites à l'annihilation morale et politique».

Dans cet état d'esprit, Pérez, présumé innocent, se résigne à prendre le bâton de pèlerin pour expliquer qu'il n'est pas coupable, mais il omet de dire que son propre parti (l'Action démocratique) ne l'appuie pas, sans doute par crainte de traîner un boulet à l'odeur de corruption en période électorale. L'envoyé spécial du Monde à Caracas écrit que Pérez «commence son chemin de croix et se bat le dos au mur, dans une position jugée désespérée», après avoir vécu escaulé dans le Palais de Miraflores.

Pérez, comme Collor de Mello, passait en 1989 pour l'un des champions des politiques économiques néolibérales. Les Vénézuéliens allaient cependant réagir avec une rage désespérée aux remèdes de cheval que Pérez leur prescrivait — suivant les judicieux conseils du FMI. D'où les «émeutes de la faim» de février et de novembre 1992, réprimées avec brutalité: on estime à plusieurs centaines le nombre de victimes.

Il ne faut pas oublier non plus les deux tentatives de soulèvement de militaires en 1992. L'un de ces putschs avortés avait comme inspirateur le «populiste» lieutenant-colonel Hugo Chavez, du Mouvement révolutionnaire bolivarien. De sa prison, début mai, Chavez niait tout lien avec les rebelles militaires d'Argentine surnommés *carapintadas* («visages maquillés»). Soit, mais selon le quotidien *Clarín* de Buenos Aires, le doute demeure quant à Chavez qui aurait été financé par l'économiste d'extrême-droite américain Lyndon LaRouche.

Dans les procédures qui s'amorcent contre Pérez, sous l'accusation de détournement de fonds, on trouve deux co-accusés: l'ancien chef d'état-major Reinaldo Figueredo et l'ancien ministre de l'Intérieur Alejandro Izaguirre. Un chèque destiné aux fonds secrets de l'État aurait transité par la présidence, en 1989, ce qui revenait à détourner 17 millions de dollars de fonds publics à des fins spéculatives, à la faveur d'une réévaluation de la monnaie. Enrichissement indu qui leur aurait rapporté 10 millions.

Au Brésil, on peut dire que le plus perfide opposant de Collor fut son propre frère qui, même guidé par le dépit, permit au pays de se défaire de la clique de collaborateurs corrompus de Collor, dont Paulo Cesar Farias. Au Venezuela, les adversaires de Carlos Andrés Pérez sont légion, de l'ex-président Rafael Caldera à l'écrivain Arturo Uslar Petri, qui a accueilli le vote de la Cour suprême comme «un fait sans précédent qui consolidera la démocratie dans le pays».

Les démunis régnent

La donne a changé depuis le «boom» du pétrole. Il semble bien que Brésiliens et Vénézuéliens s'entendent pour juger sévèrement une classe politique qui recueille peu de sympathie lorsqu'elle s'empare alors que des zones démunies du Brésil voient réapparaître la lépre et que dans les quartiers périphériques de Caracas prévalent la malnutrition et des conditions propices à un retour de la tuberculose. Le Venezuela a une dette externe de 33 milliards de dollars. Le revenu par habitant y est de 2400 dollars par an, ce qui lui vaut tout de même la 50e place (sur 173) selon l'Indice de développement humain (IDH), norme utilisée par le Programme des Nations unies pour le développement.

Le Venezuela est le septième producteur de pétrole au monde. C'est d'ailleurs un gouvernement dirigé par Pérez qui nationalisa le pétrole en 1976. Ce pays de 20 millions d'habitants a connu une longue dictature militaire sous Juan Vicente Gomez. Depuis 35 ans il vivait en principe sous un régime d'alternance entre la mouvance de l'Action démocratique (parti de Pérez), et de celle du COPEI (démocrate-chrétien), pacte rompu du fait que Pérez a succédé à Jaime Lusinchi, social-démocrate comme lui.

Le processus enclenché à Caracas est dû à la ténacité du procureur général Ramon Escobar Salom, qui a lui-même rassemblé les éléments de preuve versés à la Cour suprême, laquelle a décidé le 20 mai d'ouvrir une instruction judiciaire contre le président.

Les dés sont jetés. Carlos Andrés Pérez risque la destitution dans l'ignominie, même si son âge lui évitera sans doute la prison. Ce n'est pas d'hier qu'une atmosphère trouble entoure son équipe. «Les scandales affectant l'entourage présidentiel et les services de sécurité, la collusion de dirigeants civils et militaires avec les cartels de la drogue sont à la source d'une crise morale», écrit d'ailleurs *L'état du monde*, dans son édition 1993.

Ce climat vient s'ajouter à la grogne des plus pauvres qui reprochent à l'Action démocratique d'avoir réduit ou aboli les subventions aux produits de première nécessité. Ainsi tombe l'un des dirigeants considéré à un moment comme l'un des plus habiles d'Amérique latine. Son successeur, quel qu'il soit, n'aura pas la tâche facile, même dans l'hypothèse où les casernes se fendraient tranquillement.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les puissances cherchent, cherchent et cherchent...

Le Conseil de sécurité reporte sa séance à la semaine prochaine dans l'attente d'un «plan commun».

LE DEVOIR AVEC AFP

Belgrade — Alors que les combats diminuaient d'intensité hier sur les principaux fronts de Bosnie, Washington et Moscou étaient toujours à la recherche d'un accord sur une stratégie commune en Bosnie-Herzégovine.

Pour les grandes puissances, il est moins question, à l'heure actuelle, de faire la paix dans l'ex-Yougoslavie que de «contenir et de stabiliser la situation», selon l'expression d'un haut responsable américain cité par le *New York Times*, et surtout de dégager de ces consultations une politique commune sur la crise bosniaque.

Moscou profite du désaccord transatlantique

En effet, après le refus des Européens d'appuyer sa proposition de bombarder les positions de l'artillerie serbe et d'armer les Musulmans de Bosnie, Washington s'est placé en retrait du dossier la semaine dernière. Quant aux Européens, ils se sont heurtés au refus de Washington de déployer des troupes américaines en Bosnie.

Le désaccord transatlantique a conduit à un flottement diplomatique dont Moscou a profité pour revenir au premier plan dans le concert international. Les Russes proposent une sorte de synthèse des propositions des uns et des autres, et un changement de stratégie qui fait suite au rejet massif du plan Vance-Owen le week-end dernier par les Serbes de Bosnie. A l'issue du référendum, les dirigeants serbes bosniaques avaient déclaré «mort» le plan Vance-Owen et averti que toute solution devrait tenir compte de l'existence de l'État qu'ils ont proclamé sur les 70% du territoire bosniaque qu'ils contrôlent.

Cette nouvelle stratégie des grandes puissances signifierait l'abandon de la carte de découpage de la Bosnie prévue par le plan de paix Vance-Owen, qui devait contraindre les Serbes bosniaques à renoncer à près de la moitié des gains territoriaux enregistrés par leurs forces armées.

Clinton doute, l'ONU attend

Le nouveau plan inclurait notamment la mise en place de zones de sécurité, le déploiement d'observateurs à la frontière entre la Serbie et la Bosnie pour contrôler l'embargo décrété par Belgrade contre les Serbes bosniaques, le renforcement des troupes de l'ONU dans la Macédoine voisine et l'accroissement du nombre d'observateurs au Kosovo, province yougoslave à majorité albanaise.



Le ministre des Affaires étrangères de Russie Andreï Kozyrev (à gauche) au terme de son entretien d'hier avec le président américain Bill Clinton et le Secrétaire d'Etat Warren Christopher.

Ce plan représente une tentative de rapprocher les positions européennes et américaines.

Le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozyrev a exprimé l'espoir d'aboutir à un plan d'action commun entre Russes, Américains et Européens avant le week-end, mais le président américain Bill Clinton a fait part de son «scepticisme».

Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, qui s'est entretenu avec le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a déclaré à des journalistes que des différences propositions formulées par les Etats-Unis, l'Europe occidentale et la Russie pourraient se dégager un plan commun.

Les ministres français, britannique et russe des Affaires étrangères souhaitent rencontrer ensemble le secrétaire d'Etat Warren Christopher aujourd'hui à Washington dans l'espoir d'arrêter une position commune et de publier une déclaration, dit-on de source diplomatique.

Après avoir rencontré jeudi le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, Warren Christopher a reçu hier son homologue britannique, Douglas Hurd, et il doit s'entretenir aujourd'hui avec Alain Juppé.

Le conseil de sécurité a, quant à lui, reporté à la semaine prochaine l'examen de toutes les propositions de résolutions sur la Bosnie afin de laisser aux alliés le temps de se consulter.

RUSSIE

Une constituante de 500 membres

Moscou (AFP) — La «Conférence constitutionnelle» convoquée par Boris Eltsine pour le 5 juin prochain comptera plus de 500 délégués et se tiendra au Kremlin, selon le décret publié hier par la présidence russe.

Chargée de «mettre définitivement au point le projet de constitution (...) présenté par le président russe», la Conférence doit «tenir compte des propositions des citoyens, des organes de pouvoir des sujets de la Fédération de Russie (républiques et régions), des organes de pouvoir local, des organes fédéraux du pouvoir d'Etat, des partis politiques, (...) syndicats et autres groupes sociaux», précise le décret.

Selon le point 3 du décret qui en compte 9, le pouvoir fédéral sera représenté par «des députés du peuple membres de la commission constitutionnelle» parlementaire auquel s'ajoute «un représentant pour chaque fraction parlementaire». Le président russe et le gouvernement ont 50 représentants à la Conférence.

Les 88 sujets de la Fédération de Russie — république, territoire, région et district autonome, ainsi que Moscou et Saint-Petersbourg — nomment chacun deux délégués, l'un «issu du pouvoir exécutif, l'autre du pouvoir législatif».

UKRAINE

Accident nucléaire

On nie qu'il s'agisse d'un nouveau Tchernobyl

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Kiev — Une explosion a fait un mort et un brûlé grave hier soir dans la centrale nucléaire de Zaporijé (ville de 900 000 habitants à 400 km environ au sud de Kiev) a annoncé une chaîne locale de télévision ukrainienne. Un fer à souder serait à l'origine de l'incendie, selon un préposé à cette usine nucléaire, la plus grande centrale en Europe.

Selon la télévision, le niveau de radio-activité ne s'est pas élevé dans la région à la suite de cet accident, qui s'est produit dans une cuve d'hydrogène. Zaporijé est une centrale à eau sous pression et n'est en aucune manière semblable à celle de Tchernobyl, ajoute-t-on.

Le Parlement refuse la démission de Koutchma

Kiev (Reuter) — La démission de son premier ministre a plongé l'Ukraine dans une crise constitutionnelle qui menace de bloquer les réformes entreprises depuis sept mois.

Le parlement de Kiev a refusé la démission de Léonide Koutchma — par 223 voix contre 90 — mais l'a dépourvu de pouvoirs exceptionnels dont il l'avait investi l'année dernière pour qu'il procède rapidement aux privatisations et réduise un énorme déficit budgétaire.

Les députés ont également dénié au président Léonide Kravtchouk le droit de diriger personnellement le gouvernement mais, dans un esprit de compromis, lui ont accordé des pouvoirs élargis qui lui permettent notamment de légiférer par décrets dans le domaine économique.

«J'ai eu honte de la façon dont

les députés piétinaient le gouvernement. C'est contre moi qu'est dirigée la critique maintenant. Il n'y a plus eu une seule décision adoptée depuis avril. Je ne veux pas insister sur le fait que la présidence puisse assumer tous les pouvoirs mais cette question doit être abordée», a déclaré le président ukrainien au Parlement.

A l'exemple de la Russie, le premier ministre ukrainien s'est trouvé confronté à un parlement conservateur élu sous l'ère soviétique sur le sujet de l'évolution des réformes.

«Ce qui s'est passé ici peut désormais se reproduire tous les jours. Eltsine poursuit le même combat en Russie. C'est absurde. Il nous faut passer devant le parlement à chaque fois que quelqu'un éternue», a dit Léonide Koutchma à la presse.

Grogne sociale en Pologne

Walesa tire son épingle du jeu

Varsovie a connu hier des embouteillages sans précédent depuis le grand blocus de l'été 1981, à l'époque de Solidarité. Les transports en commun se sont arrêtés toute la journée, jusqu'à ce que la direction du syndicat annonce une suspension de toute action de débrayage jusqu'à mercredi prochain, alors que le Parlement doit débattre d'une motion de renversement du gouvernement, soumise par l'aile parlementaire de Solidarité.

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

Un homme semble en passe, à nouveau, d'émerger du chaos social qui, selon certains observateurs, se profile à nouveau en Pologne. Cet homme, c'est le même qu'il y a 13 ans, alors que la nation polonaise se soulevait contre le régime communiste. Mais aujourd'hui, il n'est plus simple chef syndical. Il est président de la République.

Lech Walesa a appuyé le gouvernement de Mme Hanna Suchocka, en butte à la protestation syndicale et à des mouvements de grève d'appui aux revendications salariales des enseignants et des employés de la santé. Mais il l'a fait en des termes modérés qui évitent de trop lier son sort à celui d'un gouvernement qui pourrait ne plus être là dans une semaine.

Mercredi, une proposition de défiance envers le gouvernement sera en effet passée aux voix à la Diète polonaise (chambre basse du parlement). Si le gouvernement actuel (une coalition complexe de plusieurs petits partis oscillant autour du «centre») était renversé par ce vote — ce qui semble possible à Varsovie — alors on prévoit que Walesa aurait le champ libre pour nommer un gouvernement de «techniciens» au-dessus du jeu politique. Un jeu qui se joue entre une trentaine de partis (dont un dit «des buveurs de bière» doté d'une quinzaine de députés); aucun de ces partis ne contrôlant plus que 14% de la députation.

Effritement de la coalition

La coalition de petites formations qui, au cours de la dernière année, a composé le gouvernement polonais, est en voie d'effritement. Solidarité — syndicat doté d'un petit bras politique avec quelques dizaines de députés sur les 460 que compte la Diète — en faisait partie, tout comme l'Union démocratique (dirigée par les intellectuels historiques de la «gauche laïque»), le Parti paysan, les socio-chrétiens et les libéraux de l'ancien premier ministre Jan Krzysztof Bielecki.

En mars, le Parti paysan quittait la coalition en s'accrochant mordicus au principe des subsides et des prix garantis aux paysans, principe républicain par la majorité du Conseil des ministres. Maintenant, c'est l'aile parlementaire de Solidarité qui fait de même, comme le montre l'appui tangible qu'elle a donné cette semaine au mouvement de grève de employés de la santé et de l'éducation.

Le litige actuel concerne ces deux secteurs précis, mais l'irruption des travailleurs des transports et des aciéries montre qu'il ne s'agit pas d'un simple conflit corporatiste. Invoquant la fatigue des travailleurs de nombreux secteurs qui n'en peuvent plus de vivre avec 2 millions de zlotys par mois (150 dollars canadiens) en moyenne, alors que les prix polonais se rapprochent très souvent de ceux pratiqués en Occident, Solidarité se lance aujourd'hui dans un mouvement de grèves ouvertement politique.

Les paysans et les ouvriers sont donc en colère: au coeur du litige se trouve la très ferme volonté du gouvernement de ne pas dévier d'un pouce de sa politique d'austérité budgétaire. L'Union démocratique des Kuron (ministre du Travail) et Michnik (devenu directeur du journal *Gazeta*) appuie cette politique, mais aussi les libéraux une fraction des socio-chrétiens. Les paysans et Solidarité tentent aujourd'hui de la faire changer.

Quant au peuple, il endure, prétend qu'on lui cache des choses et se demande quand les belles courbes statistiques censées montrer que la Pologne «redécoule» (baisse de l'inflation, fin de la récession, importance croissante du privé dans le marché de l'emploi) se traduiront concrètement en termes de niveau de vie. Belle toile de fond pour un personnage providentiel qui apparaît, peu égratigné par toute cette grogne anti-élites: Lech Walesa.

avec Martin Blais à Varsovie

Du Michigan à l'ambassade d'Ottawa

Ottawa (PC) — L'ex-gouverneur de l'État du Michigan James Blanchard sera le prochain ambassadeur des Etats-Unis au Canada, a révélé une source bien informée, hier.

Bien que le Canada ait été avisé il y a une semaine de l'imminence de sa nomination, celle-ci n'est cependant pas officielle, et l'ambassade américaine se refuse à tout commentaire tant que la Maison-Blanche ne l'aura pas formellement annoncée.

Le poste était vacant depuis le départ, en février dernier, du précédent ambassadeur, Peter Teelley.

M. Blanchard, un Démocrate de 50 ans, a gouverné l'État du Michigan pendant huit ans après avoir été membre du Congrès. Il a été défait en 1990 par un Républicain.

Dissident libéré

Pékin (Reuter) — A quelques jours d'une décision cruciale de Washington sur les relations commerciales sino-américaines, la Chine libérera avant la fin du mois de mai le militant des droits de l'homme Xu Wenli, emprisonné depuis 12 ans, déclare-t-on vendredi dans l'entourage de celui-ci.

La Chine a également informé les ambassades étrangères que Xu Wenli serait libéré pour bonne conduite trois ans avant l'expiration normale de sa peine. Il a été condamné à 15 ans de prison en avril 1981. Xu Wenli avait publié le «Forum du 5 avril», revue clandestine pronant la réforme démocratique, pendant la période dite du «Mur de la démocratie».



Lech Walesa

LE MONDE

Après la ratification de Maastricht par les Communes



Lady Thatcher

L'épreuve des lords attend Major

La Dame de fer se bat pour la tenue d'un référendum



John Major

Londres (Reuter) — Fort du «oui» à Maastricht de la Chambre des communes, John Major cherche à faire passer l'union européenne chez les Lords, qui comptent en particulier dans leurs rangs l'inoxydable Margaret Thatcher.

Le gouvernement a poussé un soupir de soulagement jeudi soir car les Communes, en approuvant par 292 voix contre 112 le projet de loi de ratification du traité de Maastricht, mettaient fin à un an et demi de conflit avec les Tories «eurosceptiques».

Pour autant le premier ministre ne peut se vanter d'un oui franc et massif car moins de la moitié des 650 députés ont réellement approuvé le traité. Les travaillistes avaient reçu consigne de boycotter le vote pour

protester contre l'exemption de la charte sociale du traité dont bénéficie Londres. Soixante-cinq députés travaillistes sont passés outre, 60 ont voté contre et cinq pour.

Pour le gouvernement britannique, il faut que le traité soit ratifié avant le mois d'août mais il doit auparavant passer son examen devant les Lords à compter du début juin.

On attend notamment un amendement de la baronne Thatcher qui se bat pour que le traité lui-même soit soumis à référendum. S'il est bloqué au niveau de cette assemblée, le texte de ratification reviendra aux Communes où l'on peut s'attendre à de nouveaux débats incisés si tant est que l'affaire ne tourne pas à la crise constitutionnelle, comme le craint l'ancien premier ministre conserva-

teur pro-européen Edward Heath.

Le gouvernement s'est employé hier à calmer les esprits — surtout ceux des frondeurs — arguant que le traité mettait un frein au centralisme bureaucratique de la Communauté européenne et de la Commission.

«Complots dans les couloirs»

«Le moment est venu d'imposer chez soi les avantages d'une Communauté plus ouverte, moins bureaucratique et moins centralisée», a dit Michael Howard, secrétaire à l'Environnement.

Il a également fait écho à de récentes déclarations de John Major en affirmant qu'un retour anticipé dans le Système monétaire européen (SME) «n'était pas à l'ordre du jour».

Quant au conservateur frondeur George Gardiner, il a appelé le parti à se rassembler. «A présent que le texte de Maastricht a quitté la Chambre des communes, je pense que l'on sent au sein des conservateurs qu'il faut soigner les blessures», a-t-il dit.

Pour d'autres, il n'est pas question d'avoir la mémoire courte et d'oublier que les rebelles ont multiplié les bâtons dans les roues du premier ministre.

«Certains d'entre nous auront du mal à oublier la déplaisante vision de ces complots ourdis par quelques uns dans les couloirs et dont le seul but était d'entraver la marche d'un gouvernement pour le soutien duquel ils avaient été élus», a déclaré le député conservateur Cranley Onslow.

EN BREF

AVORTEMENTS REMBOURSÉS AUX É.-U.

Washington (AFP) — Le nouveau système de remboursement des dépenses de santé actuellement en préparation, couvrira les frais médicaux de certains avortements, a indiqué le président américain Bill Clinton. Mais cette proposition risque de rencontrer l'opposition du Congrès et «nous nous battons» pour défendre cet élément du programme, a précisé M. Clinton, qui s'exprimait jeudi soir sur la chaîne musicale MTV. «Ma position est que les soins qui sont traditionnellement couverts par les assurances privées devraient être couverts par le programme du gouvernement, a-t-il déclaré. «Maintenant, le Congrès peut éliminer» ce passage de la loi. «Nous nous battons», a-t-il poursuivi.

ALLEMAGNE: WAIGEL RESTE AUX FINANCES

Munich (AFP) — Theo Waigel va demeurer ministre fédéral des Finances tandis que son rival Edmund Stoiber prend la tête du gouvernement régional de Bavière, à l'issue d'un combat des chefs qui a tenu en haleine leur parti, l'Union chrétienne-sociale (CSU) pendant 10 jours. La décision a été formellement prise à l'issue d'une réunion du parti et du groupe parlementaire CSU au parlement régional de Bavière. La répartition des rôles met fin à une guerre de succession qui déchirait la CSU depuis deux semaines, après que l'actuel ministre-président de Bavière, Max Streibl, eût annoncé sa prochaine démission après des accusations de collusion avec les milieux d'affaires bavarois.

VOITURE PIÉGÉE AU CAIRE: TROIS MORTS

Le Caire (AFP) — L'explosion d'une voiture, piégée vraisemblablement par des intégristes musulmans, a fait hier trois victimes, dont une fillette, dans le centre du Caire, selon un premier bilan policier. L'explosion aurait été provoquée par une charge dissimulée dans une voiture en stationnement, non loin d'un poste de police. C'est le premier attentat à la bombe, au Caire, depuis celui dirigé contre un bâtiment de la défense civile, le 27 mars dernier.

FIS: 20 ANS PAR DÉFAUT

Alger (AFP) — Le porte-parole du Front islamique du salut (FIS, dissous) à l'étranger, M. Rabah Kébir, a été condamné par défaut à 20 ans de réclusion criminelle par la cour spéciale de Constantine dans la nuit de jeudi à vendredi dans une affaire de terrorisme. M. Rabah Kébir, qui est réfugié en Allemagne, est également jugé par la cour spéciale d'Alger pour un attentat contre l'aéroport international d'Alger qui avait fait neuf morts et 123 blessés en août 1992. La cour de Constantine était chargée de juger le «groupe fax», composé de 35 personnes et accusé de «création d'association terroriste, publication de documents subversifs et vente d'armes de guerre». La cour a relaxé 10 personnes et condamné les 24 autres à des peines allant de trois à 20 ans de prison.

RETRAIT «SOVIÉTIQUE» DE CUBA

La Havane (AFP) — Un contingent de soldats «soviétiques» accompagnés de leurs familles a quitté Cuba mercredi sur le navire «Cosmoteuta Yuri Gagarine». Ces troupes déployées à Cuba en 1963, tout juste après la «crise des missiles», n'ont plus leur raison d'être. Les deux derniers détachements de soldats russes devaient quitter l'archipel le mois prochain. Une délégation de Moscou est présentement dans la capitale cubaine pour discuter de l'adaptation des «relations bilatérales aux nouvelles réalités» que constitue l'ère post-soviétique. Le chef de la délégation, Vladimir Shumeiko, a déclaré à la presse qu'il s'agissait d'en arriver «à des relations économiques mutuellement avantageuses».

HOMMAGE AUX CASQUES BLEUS

Oviedo (AFP) — Les Casques bleus de l'ONU déployés dans l'ex-Yougoslavie viennent d'être choisis comme titulaires du prix Prince des Asturies de Coopération internationale, a-t-on appris hier. La décision du jury a été prise à l'unanimité.

MONACO MISE SUR L'ONU

New York (AFP) — La principauté de Monaco souhaite devenir membre des Nations unies et a présenté une demande officielle d'admission qui sera examinée prochainement par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il appartient à l'Assemblée générale de l'ONU de se prononcer définitivement sur l'admission des nouveaux membres, mais généralement elle entérine les recommandations du Conseil de sécurité. L'ONU compte actuellement 181 Etats membres.

Campagne électorale en Espagne

Les socialistes prennent les devants

Madrid (Reuter) — À l'ouverture de la campagne officielle pour les élections législatives du 6 juin, les socialistes espagnols au pouvoir disposent d'une courte avance sur leurs rivaux du Parti populaire.

Selon des sondages publiés hier dans deux quotidiens, le président du gouvernement Felipe Gonzalez et son Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) ont deux à quatre points d'avance sur les conservateurs du Parti Populaire (PP) menés par le juriste Jose Maria Aznar.

Ces estimations, les premières depuis la dévaluation de la peseta la semaine dernière, vont à l'encontre de tous les pronostics qui tablaient sur une baisse de popularité du gouvernement en raison de la dévaluation.

La quotidienn catalan *El Periodico* accorde au PSOE 35% des intentions de vote, contre 30,7% au PP et chiffre à 21% les indécis. Le quotidien madrilène *Diario 16* place également les socialistes en tête, avec toutefois un écart plus réduit, et leur donne 35% des intentions de vote contre 33% à leurs rivaux.

Ces deux sondages mettent la coalition Gauche unie (IU, dirigée par les communistes) en troisième position, avec respectivement 10,1 et 10,7% des intentions de vote.

Par comparaison, quatre sondages publiés le week-end dernier avant le «jeudi noir», jour de la dévaluation de la peseta et de l'annonce d'un taux de chômage de 21,7% de la population active, donnaient un point d'avance soit au PSOE, soit au PP.

TIMOR ORIENTAL

La prison à vie pour Gusmao

Lisbonne condamne la décision du tribunal indonésien

AFP ET REUTERS

Dili — Le leader indépendantiste est-timorais Xanana Gusmao a été condamné hier par un tribunal indonésien à la prison à vie pour «rébellion» et «sécessionisme».

Le juge, Hironymus Godang, après avoir lu durant près de sept heures 210 pages d'actes, a retenu la détention à perpétuité qu'avait réclamé le procureur.

À la sortie du tribunal, Gusmao a déclaré «Viva Timor Este» (vive le Timor oriental) avant d'être emmené. Son avocat, Me Sujono, n'a pas indiqué s'il ferait appel. Un membre de la famille de Gusmao a indiqué que «seul la pression des pays étrangers» pouvaient faire réduire la peine.

Le procès s'était ouvert le 1er février à Dili, capitale de l'ex-colonie portugaise du Timor oriental, annexée en 1976 par l'Indonésie sans l'aval de l'ONU.

Jose Alexandre Xanana Gusmao, 46 ans, a dirigé la branche armée du Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental (Fretelin) de 1979 jusqu'à son arrestation le 20 novembre dernier.

Au début des assises, le juge Godang l'a présenté comme un membre d'un groupe de fau-

teurs de troubles. Gusmao, la chevelure et la barbe nettement plus longue que de coutume, portant un pantalon gris et une chemise à carreaux blanc, gris et noire, a paru fatigué aux photographes, qui seuls ont pu s'approcher de lui. Pendant la séance de photo, Gusmao a gardé le regard braqué sur le sol. Riens dans son apparence n'a permis de confirmer les informations selon lesquelles il observait une grève de la faim. Son avocat l'a d'ailleurs démenti hier.

Un observateur du secrétariat général de l'ONU ainsi que des diplomates américains, australiens, japonais et un britannique ont été autorisés à suivre la procédure dans la petite salle du tribunal. Le père et la mère de Gusmao y ont également pris place, avec une cinquantaine de Timorais, en majorité des hommes.

Le premier ministre portugais Anibal Cavaco Silva a indiqué à Lisbonne que le Portugal va lancer une «action auprès de la communauté internationale» pour protester contre la condamnation de Gusmao. La décision de l'Indonésie, a-t-il ajouté, «va à l'encontre de l'esprit de dialogue que le secrétaire général de l'ONU a tenté de promouvoir et ne facilitera certainement pas les prochaines rencontres entre les représentants portugais et indonésiens».

AUX DÉTENTEURS DE L'ÉMISSION E-83 DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Veillez noter que les Obligations d'épargne du Québec émises le 1^{er} juin 1983 (E-83) viendront à échéance le 1^{er} juin 1993. À compter de cette date, ces obligations ne produiront plus d'intérêt.

Actuellement et jusqu'au 1^{er} juin 1993, le ministre des Finances vous offre la possibilité de remplacer vos obligations de l'émission E-83 par de nouvelles obligations de l'émission E-93. Ce remplacement pourra être fait jusqu'à concurrence de la valeur nominale des obligations E-83 présentées pour remboursement après le 19 mai 1993, en sus de la limite maximale de 75 000 \$ fixée par les nouvelles obligations de l'émission 1993.

Ainsi, pour procéder au remplacement ou encaisser vos obligations, vous devrez les présenter à votre Caisse Desjardins ou votre succursale bancaire.

Gouvernement du Québec
Ministère
des Finances

Daté à Québec
Ce 22 mai 1993

Québec

DÉCOUVREZ UNE NOUVELLE PASSION

PILOTE!



Passion! Plaisir! Satisfaction! Imaginez-vous en train de planer dans le ciel bleu, au-dessus de la cohue et des routes congestionnées à l'heure de pointe. Imaginez-vous aux commandes d'un avion, planifiant votre route, maîtrisant votre aéronef, profitant d'une vue d'ensemble saisissante. Piloter un avion, c'est une expérience extraordinaire! Voler comme un oiseau, c'est une sensation excitante, toujours nouvelle!

Apprendre à piloter, c'est élargir son champ de connaissances. C'est offrir une nouvelle passion! Vous pouvez faire le premier pas facilement et économiquement en effectuant un vol d'introduction à notre école. Avec l'aide d'un instructeur de l'Aéroclub de Montréal, vous prendrez les commandes d'un Cessna ou d'un Piper. Tout cela pour seulement 25\$. Allons voler ensemble, allons découvrir une nouvelle passion!

Le plus grand centre-école aéronautique au Canada

Notre parc d'aéronefs est constitué d'avions récents de marque Cessna, Piper et Grumman.

DEPUIS 1928

AÉRO CLUB
MONTREAL
FLYING CLUB

5800, Route de l'Aéroport, St-Hubert (Québec) Canada J3Y 8Y9
Téléphone: (514) 445-4444 - Télécopieur: (514) 445-1886

RÉSIDENCES DE PRESTIGE

À VOIR AUJOUR'HUI À LA PAGE B-9

ANNONCES CLASSÉES

LE DEVOIR



Académie Michèle-Provost inc.

Collège privé mixte
déclaré d'intérêt
public par le MEQ

1957 - 1992 35 ans d'expérience

Primaire et secondaire
Externat et pensionnat

ADMISSIONS
93-94
Sur rendez-vous
pour tous les niveaux

Un enseignement de qualité à la recherche de l'excellence, dans un environnement privilégié, au centre-ville, avec un terrain récréatif sur le flanc du Mont-Royal.

Programme du ministère de l'Éducation du Québec

- cours enrichis (français, mathématique et anglais)
- programme spécial pour élèves doués et talentueux
- cours spéciaux pour élèves allophones

Activités diverses (clubs, sports d'équipe, etc.)

Encadrement et sécurité des élèves

Des services nouveaux pour de nouveaux besoins :

- accueil des élèves dès 7 h 30 le matin
- étude ou garderie le soir
- pensionnat à l'année ou occasionnel
- repas (matin, midi et/ou soir)
- possibilité de co-voiture

Téléphonez dès maintenant au

934-0596

Portes ouvertes
tous les jeudis de 10 h à 12 h

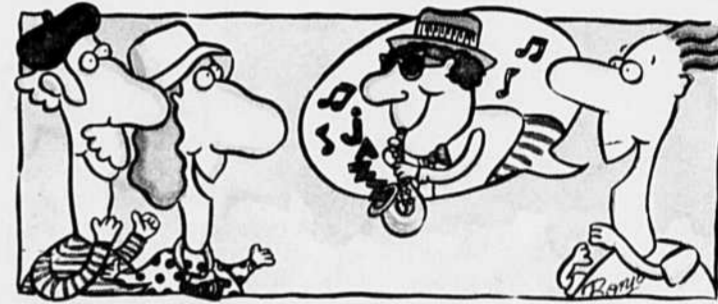
1517, avenue des Pins Ouest, Montréal (Québec) H3G 1B3
(entre l'hôpital Royal Victoria et l'hôpital Général de Montréal, autobus 144 ou 165, métro Guy)

Pour améliorer la condition des personnes atteintes d'un cancer et leurs proches.



Fondation
québécoise
du cancer

2075, rue de Champlain
Montréal (Québec)
H2L 2T1
Tél.: (514) 527-2194



Montréal sourit aux touristes.
Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec
Ministère
du Tourisme

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

• LE MONDE •

Le «Mai 93» des écoliers sud-africains

La contestation étudiante fait tache d'huile et risque de faire échouer les négociations constitutionnelles en cours

GEORGES MARION

LE MONDE

Johannesburg — Nom sans exagération, la presse a surnommé la «N2» l'autoroute de la mort. Venue du Nord, longeant l'océan Indien sur près de 2000 kilomètres, elle aboutit au Cap en traversant les townships surpeuplés qui entourent la capitale parlementaire du pays.

C'est ce tronçon de moins de 10 kilomètres qui lui a valu son surnom, depuis que, juchés sur les ponts ou postés sur les bas-côtés, les collégiens des cités noires se sont mis à lancer des cocktails Molotov et des pierres sur les véhicules.

En quelques jours, une vingtaine de voitures et de camions ont été brûlés et lapidés, faisant plusieurs blessés, malgré la présence d'importantes forces de l'armée et de la police. Ces attaques, qui répondent au nom de code d'«opération Barcelone», manifestent le refus des écoliers noirs en passe de terminer leurs études secondaires de payer 48 rands (20 dollars canadiens) de droits d'examen.

Le conflit en lui-même est banal, et il eût été aisé de le désamorcer. Mais les autorités ont apparemment sous-estimé la détermination des écoliers, rapides à s'engouffrer derrière une revendication simple et populaire pour exprimer un mal de vivre profond et multiforme.

De délégations éconduites en manifestations plus ou moins violemment réprimées, d'occupations de locaux administratifs en attaques de commandos, le mouvement à peu à peu fait tache d'huile, entraînant derrière lui des dizaines de milliers de jeunes tous âges confondus, puis la majeure partie du corps enseignant noir, qui menace maintenant de se lancer dans une grève générale illimitée si ses revendications ne sont pas satisfaites.

Une crise nationale

Le ministre de l'Éducation nationale, Piet Marais, clame qu'il ne cédera pas au chantage, le président Frederik de Klerk s'émeut, Nelson Mandela parle de l'urgence nécessaire de trouver un compromis, et tous craignent que la crise ne débouche sur l'échec des négociations constitutionnelles en cours. Autant dire que ce conflit, aux conséquences politiques sans commune mesure avec ce qui l'a motivé, possède tous les ingrédients d'un «Mai 93».

Élève de première, Ndoda, fluet agité de 18 ans, appartient à la direction du Conseil des écoliers sud-africains (COSAS), l'organisation la plus radicale du mouvement. Pour y avoir souvent séjourné, il connaît presque tous les commissariats du Cap. Un peu partout dans le pays, de violentes manifestations ont opposés les collégiens à la police, mais c'est dans cette ville que l'affaire a été la plus chaude, et Ndoda, malgré ses

airs timides, n'y est pas totalement étranger.

«Ce gouvernement ne comprend que la force, assure-t-il calmement. Pendant des mois nous avons essayé de négocier, avons demandé à être reçus. Sans succès. Depuis qu'on leur balance des pierres et des cocktails Molotov, il semble intéressé. En tout cas, il ne nous ignore plus.»

«L'insurrection» de 1976

Le déploiement de l'armée et de la police, les affrontements sanglants — deux écoliers sont morts la semaine dernière au Cap —, les voitures brûlées, la mobilisation des enseignants et la menace d'une insurrection des townships ont renvoyé les Sud-Africains 17 ans en arrière, lorsqu'en 1976 les écoles noires s'étaient soulevées pour protester contre la généralisation de l'enseignement en afrikaans, perçu comme la langue de l'apartheid.

Les images répétées des policiers tirant sur des foules d'enfants n'ont pas été pour peu dans les difficultés du pouvoir blanc, confronté à la réprobation internationale. Jamais depuis, le calme n'est totalement revenu dans les écoles noires, qui, selon tous les pédagogues, n'ont produit qu'une «génération perdue».

Ndoda, qui ambitionne de devenir journaliste, n'a visiblement pas oublié les leçons de l'«insurrection» de 1976. «Nous frapperons là où ça fait mal, et nous continuerons jusqu'à la victoire, jusqu'à la suppression des droits d'examen», dit-il d'un air gentiment buté. Aux mises en garde du Congrès national africain (ANC) et de son président local, le pasteur Boesak, qui ju-



Des scènes comme celles-ci risquent de se reproduire encore un bon moment en Afrique du Sud.

geait récemment que les écoliers, «dans leur majorité, n'étaient pas favorables à la violence», la réaction est sans appel: «C'est pas l'ANC qui nous commande, Boesak n'a qu'à se mêler de ce qui le regarde».

Il serait difficile d'obtenir une autre réponse des camarades de Ndoda, tous bien décidés à ne pas s'en laisser conter. Comme toutes les écoles des cités noires, la leur située dans le ghetto de Crossroad, porte aujourd'hui le nom d'un «martyr» dont une stèle, dans la cour, rappelle le souvenir.

Si l'on compare les moyens dont disposent un écolier blanc et un écolier

noir en 1991-92 — l'État a dépensé en moyenne 4448 rands pour le premier alors qu'il n'en a accordé que 1248 au second — le contraste est saisissant. Après 22 ans d'enseignement d'anglais, Elisabeth a fait le tour de la question: «Il y a ici 1400 enfants, dont 170 sont en terminale. Dix à 20 d'entre eux seulement ont une chance d'aller à l'université, les autres...»

Les ghettos du Cap sont un continent inconnu. Depuis l'abolition de l'apartheid, qui interdisait aux Noirs de s'installer là où ils n'avaient pas de travail, 5000 à 30 000 personnes (nul ne sait au juste) y arrivent chaque mois en un flot ininterrompu. Le plus

souvent, elles viennent du Transkei déshérité, pour s'installer dans des abris de fortune, face aux maisons de l'ancienne township. Beaucoup vivent ainsi depuis des années, sans travail ni perspective. Elisabeth soulève les épaules, bras ouverts, comme pour souligner l'évidence: «Que voulez-vous? 48 rands (coût des droits d'examen) pour des élèves dont les parents ne travaillent plus depuis des mois, c'est une fortune».

Ce qu'elle ne dit pas, c'est le reste: des écoles en nombre toujours insuffisant, des enseignants qui n'ont pour tout matériel pédagogique qu'un morceau de craie pour recopier au tableau le seul livre en leur possession, des parents qui versent péniblement 5 rands par an pour contribuer à la maintenance de locaux que le ministère laisse à l'abandon, des économies budgétaires qui poussent vers la sortie des milliers d'enseignants alors qu'ils manquent cruellement ailleurs.

Un système en décomposition

Le système d'enseignement public est en pleine décomposition. Pas moins de 18 administrations héritées de l'apartheid, différenciées par races et régions, ont la charge d'un monstre. Depuis un an, le gouvernement s'est attaqué au problème, coupant ici, recomposant là-bas, cherchant à bâtir, un système unique et cohérent sur les ruines de structures redondantes et obsolètes.

Samedi 15 mai, à côté de 143 autres organisations venues de tout le pays, le Syndicat démocratique des enseignants (SADTU) partici-

pait, à Johannesburg, à la plus importante réunion que le monde enseignant ait connue. Les délégués n'ont pas été long à se mettre d'accord: grève générale illimitée à partir du 24 mai si le gouvernement ne supprime pas les droits d'examen, refuse de reprendre les négociations salariales, ne suspend pas les licenciements en cours et ne convoque pas au plus tôt un sommet avec toutes les organisations syndicales et professionnelles pour discuter de l'avenir de l'école.

Il s'en est fallu de peu que la conférence ne décrète, à la demande du COSAS, l'occupation immédiate des écoles blanches, initiative qui aurait pu déboucher sur des affrontements sanglants avec les parents. Sous la pression de l'ANC, elle a finalement décidé qu'«après étude approfondie du problème, les délégués soutenaient l'appel à utiliser les structures d'enseignement désaffectées ou sous-utilisées». Cette fragile mesure de compromis témoigne amplement de l'instabilité de la situation.

Depuis le début du mouvement, l'ANC, tout en soutenant les revendications des écoliers et des professeurs, s'est trouvée en porte-à-faux vis-à-vis des initiatives des protestataires, peu soucieux d'aligner leur mouvement sur le rythme des négociations au sommet. Déjà critiquée de l'intérieur pour sa stratégie trop conciliante, la direction de l'ANC doit maintenant faire face à l'impatience grandissante des écoliers et des enseignants de plus en plus sceptiques à l'égard du principe, même de la négociation.

«Ce n'est pas l'ANC qui nous commande», clame un membre du Conseil des écoliers.

Sanctions

La levée tient à une date, selon McDougall

Johannesburg (CP) — Mme Barbara McDougall, ministre des Affaires extérieures a déclaré hier qu'elle recommanderait la levée des sanctions économiques et financières contre l'Afrique du Sud aussitôt que les négociateurs auraient fixé une date pour la tenue d'élections démocratiques.

À la fin d'une visite destinée à évaluer les progrès de la transition à une société multiraciale démocratique, Mme McDougall s'est dit impressionnée par le zèle des dirigeants dans les négociations.

«En tant que présidente du comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, il ne fait plaisir de constater les progrès importants qui ont été accomplis dans le démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud», a-t-elle dit aux journalistes.

«Nous sommes conscients qu'un certain nombre d'obstacles peuvent encore surgir, mais (...) j'ai bon espoir de voir le processus de paix aboutir selon le calendrier que les dirigeants sud-africains ont établi», a-t-elle dit.

«Aussitôt que les dispositions de transition seront en place et qu'une date d'élection sera annoncée, je recommanderai à mes collègues du comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe de lever toutes les sanctions économiques et financières qui restent.»

Mme McDougall a dit que le Canada allait ajouter une contribution supplémentaire de 10 millions de dollars aux programmes d'éducation et d'apprentissage et 300 000\$ au développement communautaire.

Le comité présidé par Mme McDougall coordonne la politique du Commonwealth sur l'Afrique du sud depuis 1987.



Les 58 concessionnaires Nissan du Québec ont décidé de faire front commun.



Sentra DLX Spéciale
À partir de **10 895\$***

Altima XE
15 995\$**

Maxima GXE
22 495\$**

Costaud DLX
8 995\$**

Certaines manifestations n'entraînent pas de polémique.

Comme celle de vos très sympathiques concessionnaires Nissan qui ont fait un consensus général pour vous offrir des prix de vente renversants.

Ils sont tout aussi solidaires quand il s'agit de parler de la qualité de leurs véhicules; que ce soit de l'économique Sentra, de la révolutionnaire Altima, de la luxueuse Maxima ou du robuste Costaud.

Ils partagent également une même fierté quant à leur garantie, la meilleure de l'industrie pour la deuxième année consécutive, selon la CAA-Québec. Passez vite chez l'un de vos très sympathiques concessionnaires Nissan. Ils n'ont que de l'enthousiasme à manifester, et une vente qui fait l'unanimité.

très
Votre sympathique
concessionnaire

NISSAN

Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité. *Prix spécial pour la Sentra Spéciale. Certaines caractéristiques illustrées peuvent différer du modèle annoncé. **Prix spécial pour une Altima XE, une Maxima GXE et un Costaud DLX 4X2 1993. Taxes, transport et préparation en sus. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

É D I T O R I A L

L'arnaque et le vice

Les vrais responsables du budget québécois c'est du côté d'Ottawa qu'il faut les chercher

Jean-Robert Sansfaçon

La victoire du Canadien, jeudi soir, a peut-être facilité le travail du ministre des Finances, mais le bref moment d'euphorie évanoui, le réveil n'en fut que plus pénible. L'heure est venue de se poser quelques questions.

La première question est de savoir si le gouvernement provincial aurait pu faire autrement que d'augmenter les impôts. Bien sûr, il aurait pu choisir d'augmenter la TVQ sur les services, ou l'impôt des entreprises. Dans les deux cas, qui aurait payé la facture en bout de ligne? Québec aurait aussi pu faire disparaître d'autres abris fiscaux. Encore là, il faut admettre que les avantages fiscaux superflus sont de moins en moins nombreux, si l'on exclut l'absurde exemption à vie de 100 000 \$ sur les gains de capitaux. Or, dans ce dernier cas, tant qu'Ottawa et les autres provinces n'agissent pas, Québec fait bien de ne pas bouger.

Par contre, ne pouvait-on pas réduire les dépenses au-delà du milliard et demi déjà annoncé? Depuis 1989, la croissance des dépenses fut de 3,2 % supérieure à l'inflation. Par contre, pour l'année qui vient, l'augmentation sera limitée à 1 %, donc moins que l'inflation. Trois grands programmes expliquent l'augmentation des dépenses, année après année, à un rythme difficilement compressible. La santé, le soutien du revenu et le service de la dette. Ensemble, ils accaparent 54 % des dépenses provinciales et aussi la majeure partie des augmentations annuelles.

Pour tous les autres ministères regroupés par grands programmes, la croissance sera carrément négative. L'éducation, par exemple, qui représente 25 % des dépenses du gouvernement, devrait connaître une réduction de 1,2 % cette année.

Même si tout le monde admet qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'avoir atteint un niveau optimal de productivité dans la fonction publique, les grands programmes de dépenses problématiques sont donc plus rares qu'on ne l'imagine.

D'abord, la santé. Selon des prévisions du ministère de la Santé, faites en 1991, les coûts de la santé continueront de grimper beaucoup plus vite que l'inflation au cours des prochaines années. La population vieillit, elle consomme plus de soins qui sont de plus en plus coûteux.

Pour l'année qui vient, Québec prévoit que, malgré la tendance de fond, l'augmentation des dépenses de santé ne dépassera pas 0,4 %. Difficile de faire mieux. Par contre, cela ne règle pas le problème à plus long terme. On ne pourra donc y échapper. Il faudra que quelqu'un paie. Un débat qui reste entier, auquel Québec avait pourtant promis de s'attaquer dans son budget de 1987.

Le second programme à coûts croissants, c'est la sécurité du revenu. Encore cette année, on prévoit une

nouvelle augmentation de 7% de la facture, le taux le plus important de tous les grands postes budgétaires.

Troisième poste budgétaire qui augmente plus vite que l'inflation: le service de la dette dont la croissance de 6 % en 1993 dépend à la fois des taux d'intérêt et de nos dettes.

Il restait donc la possibilité d'augmenter les impôts. Nous voilà revenus à la case départ, au budget de M. Gérard D. Levesque. À moins de faire tomber des pans entiers de notre système public, ce dont rêvent certains, il faut chercher les moyens de le financer. Or, on pourra inventer tous les tickets modérateurs ou tous les impôts-services que l'on voudra, le meilleur moyen restera toujours la croissance économique.

Mais comment y parvenir tout en équilibrant son budget?

Comme les frais de la récession sont gigantesques et les entrées d'argent réduites, il faut augmenter les impôts. Quel cercle vicieux!

L'arnaque, c'est de faire croire aux gens qu'en allant fouiller dans leurs poches, on parviendra par l'équilibre budgétaire à faciliter la reprise. Un an plus tard, on constate que les recettes ont diminué... parce que le chômage et les faillites ont augmenté. Le vice, c'est de répéter l'exploit deux années consécutives.

Le cul-de-sac n'est pas propre au Québec. Plusieurs autres provinces sont aux

prises avec cet impossible dilemme. Depuis que le gouvernement conservateur a décidé de réduire sa participation à des programmes qu'il a lui-même créés, et surtout depuis qu'il a choisi de soutenir sans nuances la croisade anti-inflation radicale de la Banque du Canada, il y a dix ans, nous sommes plongés dans un monde kafkaïen.

À cause de l'acharnement presque criminel d'un croisade du monétarisme triomphant, M. John Crow, nos taux d'intérêt réels ont toujours été beaucoup plus élevés que ceux de nos voisins, nos exportations ont chuté, notre endettement étranger a grimpé en flèche et des milliers d'entreprises sont disparues. Si au moins cela avait permis d'accroître la productivité des entreprises et la richesse des Canadiens. Au contraire, la productivité n'a crû que de 1,1 % en moyenne en dix ans et le revenu réel des Canadiens a reculé.

Il était difficile, voire naïf, d'attendre de Bob Rae ou de Gérard D. Levesque qu'ils relancent l'économie à eux seuls.

Les vrais responsables du budget québécois présenté cette semaine, de l'absurde mais implacable logique qui les sous-entend, c'est du côté d'Ottawa qu'il faut les chercher. Quelque part entre le laxisme des politiciens fédéraux depuis 15 ans, et l'entêtement dogmatique de leur banquier de service.

Nous voilà
plongés
dans
un monde
kafkaïen.

L E T T R E S

Indécents

Il existe tant de choses intéressantes à lire ou à dire qu'on aimerait bien que disparaissent à jamais l'agresseur d'un esprit chagrin ou les banalités qui alourdissent le temps afin de garder en soi, comme des trésors, les plus belles choses qu'on aura lues. Mais il arrive parfois qu'on se laisse prendre par la curiosité.

Francine Pelletier, dans sa chronique du 13 mai, semble faire du zèle sur le dos d'un suicidé, histoire de nous donner une vibrante démonstration de son esprit analytique. Je croyais, avant de la lire, qu'on avait tout dit sur l'affaire Bérégozov. Des gens qui pourtant le connaissent certainement mieux qu'elle n'osèrent même pas coucher le mot sur le dictionnaire de psychanalyse. Avec bravoure, elle s'y risqua et découvrit «la vraie raison» qui le poussa au suicide.

Cet homme, écrit-elle, fut marqué par l'honneur «désespérément romantique et essentiellement masculin. (...) Le problème, c'est la paranoïa qu'on retrouve tant chez Pierre Bérégozov que chez André Saint-Jean. L'obsession que ces deux hommes ont d'eux-mêmes et leur sacro-sainte image! Le fait qu'ils ne semblent avoir aucune vie, aucune vérité, en dehors des galons d'or que leur confère la vie publique.»

Contrairement à ce qu'en pense Mme Pelletier, je ne crois pas qu'on se suicide pour une «image» que l'on aurait perdue. La raison d'un suicide est certainement plus profonde et éloignée de la vie d'adulte. Des gens autour de nous se suicident chaque jour sans jamais poser l'acte physique. Ceux-là, comme des morts ambulants qui traversent notre espace, on ne les voit pas, préférant peut-être ne pas les voir; non plus on ne voit pas ces autres suicidés que l'on ne connaît que par le nombre qu'en donnent les statistiques.

Alors, comment peut-on prétendre

savoir ce que fut la raison poussant l'homme au suicide, alors qu'on ne l'a probablement jamais rencontré? N'aurait pas autre chose à nous dire... de plus intéressant, de moins indécent?

Par sa ritournelle et ses jugements moralisateurs, Mme Pelletier concourt justement à renforcer l'image parfois peu élogieuse que l'on brosse des médias, et particulièrement à la suite de cet événement tragique.

C'est ce qu'on appelle l'abus de pouvoir des journalistes qui cherchent à redorer leur blason sur le dos des cadavres.
Solange Bolduc
Montréal, 14 mai 1993

Déconcertant

La chronique de Mme Francine Pelletier publiée le 13 mai dernier et intitulée «Entre l'arbre politique et l'écorce médiatique», est à mon avis un gaspillage d'énergie intellectuelle.

Au long de son papier, Mme Pelletier fait un savant rapprochement entre le suicide de M. Pierre Bérégozov et le sentiment éprouvé par M. Saint-Jean, ce haut fonctionnaire payé pendant plus de trois ans à ne rien faire et qui aurait déclaré qu'il ne lui restait plus rien une fois sa réputation salie. La gymnastique intellectuelle nécessaire pour rapprocher ces deux hommes tient du prodige pour le moindre esprit un tant soit peu rigoureux. Le texte de Mme Pelletier est pernicieux et témoigne d'une mentalité déconcertante pour quiconque est habitué par quelque sentiment de noblesse. Elle prend le tiers d'une page du DEVOIR pour enrober dans des mots et des citations le fameux message bien québécois du «y a rien là» ou sa nouvelle version, le détestable «tout est beau» quant aux comportements de ces deux hommes, et pour conclure d'une façon bien locale également. «C'est la faute à personne, c'est leur problème, après tout ils souffraient de paranoïa!»

Le cynisme de cet article permet de comprendre une des causes du désespoir de beaucoup de nos jeunes qui vous lisent à l'âge de l'envol. Quand les notions d'honneur, de courage, d'éthique, de sacrifice disparaissent, apparaissent à mon avis des symptômes de décadence avancée.
Violaine Morisset
Outremont, 17 mai 1993

Pas en amour

Pierre Valiquette, qui a organisé le Symposium international sur la conservation des squares et des parcs urbains, s'étonne que les Montréalais ne soient pas tombés en amour avec le nouveau square Berri (LE DEVOIR, vendredi 14 mai). Moi, ça ne m'étonne pas.

S'il sortait de sa tour d'ivoire contemporaine, M. Valiquette constaterait que cette place publique n'a rien d'inventif, et surtout rien d'humain. La moitié de la surface est recouverte de brique morte, les blocs parsemés sur la pelouse n'invitent pas du tout à s'y laisser choir, les pseudo-ruisseaux ressemblent à des canalisations mal enfouies, ses trois structures d'acier sont autant d'horreurs qui évoquent le Berlin de 1945 (ou a-t-on voulu refléter le délabrement du centre-sud?) et la maigre rangée d'arbres plantés sur le front nord aurait été plus utile si on l'avait placée sur le côté ouest du square, de façon à cacher un tantinet cette autre aberration légendaire qu'est le triste bâtiment de l'UQAM.

À titre de piéton professionnel, il m'arrive souvent de frôler le square Berri mais je me rends compte que c'est bien instinctivement que j'emprunte systématiquement les trottoirs qui le cerment. Si vraiment j'éprouve le besoin de m'asseoir, les bancs municipaux qui bordent la façade d'Archambault Musique me semblent beaucoup plus accueillants.
Sylvain-Claude Filion
Montréal, 14 mai 1993

LE GOUVERNEMENT FAIT PAYER LES RICHES



Où étiez-vous le 22 mai 1992?

J'enrage. Au printemps dernier, j'étais enfoncé dans le fond du New Jersey à faire des recherches sur l'évolution future de l'économie et de la société nord-américaine. Rien de moins.

Et pendant ce temps, l'Histoire, la vraie, celle avec un grand H, débarquait incognito au Québec, sans même prendre la peine de m'avertir. Y étiez-vous? L'avez-vous vue? Comment était-elle? Il faudra me raconter.

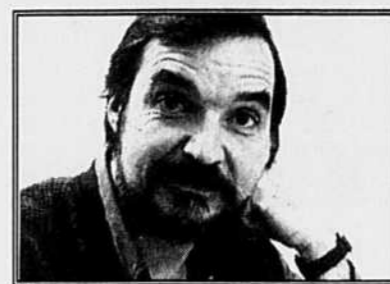
J'en veux à ceux qui le savaient et qui ont préféré la garder — l'Histoire, cela s'entend — pour eux, sans en parler et en espérant que cela ne se sache pas trop. Des cachottiers, voilà ce qu'ils sont.

Ainsi, nous aurions constitué au printemps dernier, sans le savoir et sans que personne ne nous en avertisse, un pays souverain, ou du moins un pays-presque-souverain, en-voie-de-le-devenir. Et dire que j'ai tout manqué.

Je me console en me disant que ce ne fut pas une bien grosse souveraineté et qu'elle ne dura que l'instinct de quelques réunions. Le Québec, un pays! Pas longtemps cependant, un gros deux semaines, quelque part entre avril et juin 1992. C'est du moins ce que révèlent ces documents internes du Parti libéral dont LE DEVOIR, selon la formule consacrée, «a obtenu copie».

Les documents indiquent qu'il ne restait plus qu'à s'entendre sur la date de l'accession officielle du Québec à la souveraineté, sur la couleur des timbres-poste et sur le salaire de M. Parizeau en tant qu'ambassadeur du Québec au Botswana. Ah! ces libéraux, ils sont formidables pour planifier des mariages... de raison.

Et le PLQ a le culot de nous apprendre maintenant, alors que l'image de Jean Chrétien se profile de plus en plus à notre horizon sentimental, qu'eux ont eu la chance de



DANIEL
LA TOUCHE

connaître au moins une fois dans leur vie les joies de la souveraineté.

Deux semaines que cela a duré et personne ne se souvient s'il a fait beau pendant ces jours heureux. Étions-nous plus intelligents? Plus beaux? Plus malins? Plus pauvres? Depuis le temps que ces questions nous hantent, c'était le moment de nous indiquer les bonnes réponses.

Deux semaines pendant lesquelles Robert Bourassa s'est pris pour le premier ministre et Jean Allaire pour le cardinal Richelieu. Deux petites semaines.

Remarquez que c'est mieux que rien et de deux semaines en deux semaines, on finira bien par s'y habituer à cette fameuse souveraineté. Bientôt, on pourra même la présenter à nos parents et parler de cohabitation.

C'est ainsi que se préparent les mariages politiques en cette fin de siècle. Après la période du mariage à l'essai, voici celle de l'amour (politique) mou.

Il s'en est donc fallu de peu pour que le Parti libéral du Québec s'accroche à ses bretelles et passe à l'acte. Imaginez un peu ce qui s'en serait suivi: un référendum à l'abandon, c'est-à-dire appuyé par 104 % de la population, un Canada anglais qui cesse de se constituer des bouquets avec les fleurs de nos tapis et une fonction publique qui se trouve enfin quelque chose à faire. Avec, en prime, le fait que M. Parizeau ne

se serait pas senti obligé, en février dernier, de nous expliquer que l'on pouvait faire la souveraineté sans «eux». Bref, aujourd'hui, on parlerait d'autre chose et imaginez un peu l'allure qu'aurait prise dans ces circonstances une finale de la Coupe Stanley entre Toronto et Montréal.

Maintenant que les gens du reste du pays ont été mis officiellement au courant que Robert sortait avec une autre, ils ne vont pas être contents. Ils s'en doutaient, mais de là à pouvoir lire le contrat de mariage, il y a une marge.

Vous allez voir ce qu'ils vont en faire de sa petite société distincte la prochaine fois qu'elle reviendra sur le tapis.

Pauvre Robert. Le voilà revenu en santé, prêt à considérer toute offre de fiançailles sérieuses et il va se retrouver tout seul avec ses bonsbons, ses fleurs fanées et les photos jaunies de ses anciennes blondes: Miss Souveraineté Culturelle, Madame Fédéralisme Rentable, la Grande Superstructure, les Jumelles Fédéralisme de Concertation-Souveraineté Partagée. Que de beaux souvenirs à évoquer.

Il en aura eu des chances notre galant, mais jamais il n'aura pu se décider à temps. Voilà ce que donnent trop de cours de préparation au mariage.

Il a préféré laisser René, Jacques et Lucien choisir. Quelle grandeur d'âme. Il peut toujours se consoler en regardant son ami Brian dont le mariage, dans l'honneur et l'enthousiasme, vient de se terminer dans un steak de sanglier.

C'est vrai que cela aurait pu être pire et, en restant vieux garçon, il n'y a pas de danger d'attraper des microbes ou de perdre le rhume.

On va donc devoir attendre le prochain mariage, celui qu'on nous annonce pour le 23 juin 1995. Cette fois-là, j'y serai. J'ai déjà mon tuxedo. L'Histoire ne me referra pas le coup une deuxième fois.

À P R O P O S

... de l'emploi

Au cours des dernières décennies, la croissance de la main-d'oeuvre féminine est une des principales tendances observées dans la société canadienne. En 1991, 53 % de l'ensemble des femmes âgées de 15 ans et plus étaient occupées comparativement à 41 % en 1975.

Par contraste, durant la période 1975-1991, on observait une baisse de la proportion des hommes occupés, de 74 % à 67 %.

Compte tenu de cette évolution, en 1991, les femmes constituaient 45 % de la main-d'oeuvre totale comparativement à 36 % en 1975.

Par ailleurs, entre 1975 et 1991, les femmes ont représenté tout près des trois quarts (72 %) de la croissance de l'emploi au pays. Durant cette période, l'effectif des travailleuses s'est accru de 65 %, passant de 3,4 à 5,6 mil-

lions, alors que l'effectif des travailleurs progressait de 14 % seulement, de 5,9 à 6,8 millions.

Deux tendances distinctes se dégagent au niveau des différences entre l'emploi chez les femmes et les hommes.

Durant les années de croissance économique, le taux d'emploi féminin a beaucoup augmenté alors que le taux masculin est resté relativement stable. Par contre, durant les périodes de récession, par exemple durant la période 1981-1983 et au début des années 90, le taux d'emploi féminin est resté stable ou s'est infléchi légèrement alors que le taux masculin affichait des baisses très importantes.

Les femmes et le marché du travail
Statistique Canada

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

SNC-Lavalin à l'étranger

Fidèle à la politique du gouvernement

ROBERT RACINE

Vice-président, Affaires publiques
Groupe SNC-Lavalin

LE DEVOIR publiait dans cette page, le 18 mai 1993, une opinion de M. Pierre Beaudet, du Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe, critiquant la participation de SNC-Lavalin au projet de construction d'une usine d'aluminium en Afrique du Sud. J'aimerais faire une mise au point sur l'approche de SNC-Lavalin, non seulement en Afrique du Sud, mais pour l'ensemble des projets que la société réalise à l'étranger.

SNC-Lavalin est une entreprise canadienne d'envergure internationale qui oeuvre dans près de 75 pays du monde. Sa mission est de contribuer au succès de ses clients, ici et ailleurs en offrant des services de haute qualité, et d'apporter des bénéfices sociaux et économiques aux diverses communautés et aux pays où elle est présente.

Il est inévitable que dans le cadre de cette mission, la société soit appelée à réaliser certains projets dans des pays qui vivent des conflits internes et des problèmes politiques ou sociaux. Il n'est pas de son ressort — et il ne saurait être question qu'il en soit autrement — de prendre parti, d'intervenir de quelque façon que ce soit dans la politique interne d'un pays, de tenter d'influencer un client, ou de commenter la situation politique du pays où elle oeuvre.

Cependant, les activités de SNC-Lavalin à l'étranger s'inscrivent toujours à l'intérieur de la politique établie par le gouvernement canadien à l'égard des pays où elle doit oeuvrer et respectent les principes de droits et liberté des peuples tels qu'établis par l'Organisation des Nations unies.

Le projet que nous réalisons actuellement en Afrique du Sud, car il ne s'agit pas d'un investissement comme le laisse entendre le commentaire de M. Beaudet, n'échappe pas à ces règles de base et s'inscrit dans le cadre de la levée graduelle de l'embargo décrétée par le gouvernement canadien à l'égard de l'Afrique du Sud. Nous offrons notre expertise professionnelle à notre client qui est une grande entreprise renommée, afin de réaliser un projet qui créera de nombreux emplois et contribuera à la croissance économique de l'Afrique du Sud, un facteur important du processus de rupture avec l'apartheid.

C'est là la seule stratégie dictée par notre mission et à laquelle nous pouvons prétendre, où que nous travaillions dans le monde. Nous laissons à d'autres instances, compétentes en la matière, le soin d'intervenir dans les questions complexes et délicates de la politique internationale.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veat, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: José Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Danielle Cantara, Marie-Claude Coupal, Christiane Vaillant (clandestins), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplanche (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise-Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine LaFleur (réceptionniste); L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice); Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette; LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Richard DesCormiers, Caroline DesRosières, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Louis Simoneau; LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Pierre Cotton, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Désirée Suscany, Marc Vigneault.



La campagne électorale à Phnom Penh. La paix à travers un retour à un modèle de politique proprement cambodgien? Peut-être, mais beaucoup de sang coulera auparavant.

PHOTO ROBERT CÔTÉ

Paix impossible au Cambodge?

Les élections vont probablement conduire à une nouvelle guerre civile

PIERRE LIZÉE

Étudiant au doctorat en science
politique, York University, Toronto

Loin de régler quoi que ce soit, les élections qui se déroulent au Cambodge à partir de demain vont probablement conduire à une nouvelle guerre civile. Comment expliquer cet échec d'un plan de paix auquel l'ONU avait pourtant apporté tout son prestige et son support? C'est dans la nature même de ce plan de paix qu'il faut en chercher la réponse.

Pour comprendre les objectifs fondamentaux du plan de paix en cours au Cambodge, il faut replacer ce dernier dans le contexte de la série de négociations qui débuta à la suite de la Conférence de Paris sur le conflit cambodgien, tenue en août 1989. Cette conférence avait démontré, d'une part, la volonté de la communauté internationale d'en finir avec un conflit qui

durait depuis plus de 10 ans et, d'autre part, le refus complet des factions cambodgiennes de trouver un terrain d'entente au sujet de la «réconciliation nationale». Le gouvernement de Phnom Penh voulait garder le pouvoir jusqu'à la tenue d'élections générales ayant pour but d'amener une réconciliation. Transformer l'environnement socio-politique du Cambodge en y établissant un climat politique neutre signifiait toutefois qu'on allait saper les structures sociales sur lesquelles repose le pouvoir des leaders cambodgiens. Il était donc évident que ceux-ci allaient faire obstacle au plan de paix. Effectivement, on voit depuis octobre 1991 les quatre factions cambodgiennes tenter de se soustraire aux accords de Paris. On parle le plus souvent du refus des Khmers rouges de participer au processus électoral mais, en fait, les trois autres groupes essaient aussi de gêner l'action des Nations unies. Placées devant une situation impossible,

celles-ci ont peu à peu modifié leurs intentions. Une option soulevée à plusieurs reprises au cours des derniers mois est la création d'un gouvernement de réconciliation nationale sous la direction du prince Sihanouk. Un tel gouvernement ne serait pas issu de l'assemblée législative et pourrait donc inclure les Khmers rouges. Les élections ont par conséquent perdu une grande part de leur sens. Plus encore, les Nations unies acceptent à un retour à la case départ. On se retrouve en effet devant le modèle traditionnel de la politique cambodgienne où le roi-dieu tente de créer un équilibre précaire entre des factions qui tout séparé. «Nous devons choisir entre la démocratie (liée aux Accords de Paris) et la paix (que Sihanouk pourra établir)», répètent les Nations unies. La paix à travers un retour à un modèle de politique proprement cambodgien? Peut-être, mais beaucoup de sang coulera auparavant.

Une bien faible lueur d'espoir

DOMINIC DUMONT

Politologue, vice-président de
l'Association Québec-Cambodge

Tous les camps de réfugiés cambodgiens, ces immenses prisons qui longeaient la frontière khméro-thaïlandaise et qui ont hébergé des centaines de milliers de Khmers depuis 14 ans, ont fermé leurs portes au cours des derniers mois. Heureuse nouvelle en soi, sans doute, si ce n'est que les gens ainsi «libérés» retournent vivre sur des terres lourdement minées et dans un tel climat d'insécurité et d'hostilité qu'on peut se demander s'il était vraiment responsable de précipiter ainsi leur retour au Cambodge. Et pourtant, c'est bien l'Organisation des Nations unies qui «occupe», si l'on peut dire, le Cambodge depuis presque deux ans, dans le cadre de la plus importante mission de maintien de la paix de son histoire. Une ONU qui se doit, sous peine de perdre la face et une bonne partie de son prestige, de paraître à tout le moins réussir cette gigantesque opération qui consiste essentiellement à rétablir la paix dans une société meurtrie par la guerre depuis un quart de siècle.

Or, et cela est désespérant, il semble bien que l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC), soit en train de faillir lamentablement à la tâche. Notamment, sans doute, parce que l'ONU n'a pas les moyens de ses ambitions, mais pas uniquement pour cette raison.

Il se tiendra, du 23 au 27 mai, des élections au Cambodge. Fort bien, mais avec le climat de violence politique qui y règne présentement, avec, d'un côté, les Khmers rouges de Pol Pot qui intensifient leurs attaques et, de l'autre, l'armée du premier ministre Hun Sen qui terrorise la population et assassine des membres des partis d'opposition, quelle valeur pourra-t-on

donner à ce scrutin? Il faut certes louer les efforts déployés par l'APRONUC pour éduquer le peuple khmer à la démocratie et au respect des droits de la personne. Mais il demeure que l'organisation mise en place par l'ONU n'a pas su remplir son principal mandat qui était d'instaurer un environnement politique neutre pour la tenue d'élections libres.

Il est tout à fait inadmissible et incohérent que l'APRONUC ait choisi de s'associer dans les faits avec l'une des factions, le régime pro-vietnamien de Hun Sen, plutôt qu'avec le Conseil national suprême (CNS), l'organe prévu par les Accords de Paris, pour administrer le pays pendant la période transitoire menant aux élections. Ce faisant, l'APRONUC, qui se fait forte de toujours blâmer les Khmers rouges pour le non-respect des accords de paix, en violait elle-même, dès le départ, l'esprit et la lettre. Il était inévitable que les Khmers rouges d'obédience chinoise de Pol Pot — lesquels, il est vrai, n'avaient jamais manifesté trop d'enthousiasme pour un règlement onusien de la crise — refusent de cautionner un processus qui privait le CNS de tout pouvoir réel et qui eut très tôt pour effet de «légitimer» les exactions perpétrées par ces autres Khmers rouges, ceux-là d'obédience vietnamienne et qui sont à la solde de Hun Sen.

Car c'est bien là le noeud du problème. À trop vouloir écarter les affreux rouges de Pol Pot au profit de la seule faction capable de leur tenir tête, les grandes puissances qui contrôlent l'ONU semblent avoir oublié que Hun Sen et les autres têtes d'affiche du parti gouvernemental sont eux aussi des Khmers rouges qui furent autrefois des alliés de Pol Pot dont ils s'étaient dissociés davantage par opportunisme que par conviction. Il faut aussi se rappeler que le Japon est le principal bailleur de fonds de l'APRONUC, que des

Japonais (ainsi que des gens d'autres pays) ont conclu sous le présent régime des ententes extrêmement avantageuses qui risqueraient de ne pas être reconnues par un autre gouvernement, que le chef de l'APRONUC est de nationalité japonaise et que les grandes puissances n'ont jamais eu trop de scrupules à sacrifier le peuple khmer à leurs intérêts.

Qu'attendra-t-il, donc, au lendemain de l'élection? Dans la mesure où Hun Sen semble pouvoir dicter sa loi à l'APRONUC, il ne serait pas étonnant que son gouvernement tente par tous les moyens de se maintenir au pouvoir, même si le scrutin ne lui était pas favorable. Il est alors plus que probable que la guerre reprendra avec les autres factions et surtout les polpotistes qui gagnent constamment des appuis au sein d'une population qui en a soupiré de la corruption du régime. Le peuple khmer se trouvera-t-il à nouveau coincé entre les Khmers rouges de Pol Pot et ceux de Hun Sen? Les grandes puissances viendront-elles alors à son secours?

Avec les débuts de la mission de l'APRONUC rejaillissait l'espoir au sein d'une population meurtrie par la souffrance et la guerre. Au terme de cette mission, il ne subsiste qu'une bien faible lueur d'espoir qui réside essentiellement dans l'éventualité de la formation d'un gouvernement cambodgien de coalition qui comprenne des représentants de toutes les factions, Khmers rouges inclus. Ce n'est qu'au prix d'un pareil compromis que l'on peut encore sauver le Cambodge.

La prison pour un livre

Un débat s'impose sur le système pénal

JEAN-CLAUDE BERNHEIM

Président, Office des droits des détenus

La condamnation de Mme Suzanne Poirier à 14 jours de prison pour n'avoir pas respecté la réglementation relative aux prêts accordés par la Bibliothèque de Lachine s'inscrit tout à fait dans la philosophie sociale actuelle.

En effet, la société, par l'intermédiaire des gouvernants, a adopté le principe voulant que toute dérogation aux lois soit sanctionnée par la répression aveugle, c'est-à-dire sans distinction par rapport à la gravité du geste, au tort causé et à la responsabilité de l'auteur. Mais la situation change lorsque l'auteur détient un pouvoir économique ou politique. À titre d'exemple, examinons un comportement de gravité moyenne comme le vol. Dans le cadre juridique actuel, le vol à l'étalage est un crime géré par le Code criminel, sanctionné par un casier judiciaire ainsi qu'une amende ou de l'emprisonnement. La publicité trompeuse, pendant du vol à l'étalage dont la victime est l'acheteur, est régie par les lois sur les pratiques commerciales et sanctionnée par une amende imposée la plupart du temps à une corporation, les auteurs du vol n'étant que rarement inquiétés. La fraude fiscale jouit aussi de mesures discrétionnaires. Quand la fraude est élevée, le fisc préfère négocier à l'amiable un règlement qui lui évitera de tout perdre. Là encore, l'auteur du délit ne sera pas affligé d'un casier judiciaire à vie. D'autres exemples, plus graves, pourraient être invoqués.

L'amende a été instituée d'abord parce que l'action reprochée ne met pas en cause la sécurité publique, et deuxièmement parce qu'il est estimé que la prison n'est pas un moyen utile de réaction sociale dans les circonstances. Mais, qu'en est-il au Québec? Selon Statistique Canada, en 1990-91, des 19 311 personnes condamnées à être incarcérées dans les prisons provinciales, 42 %, soit 8111, l'ont été pour non-paiement d'amende. L'Office des droits des détenus a déjà mis en évidence dès 1976 cet abus de l'usage de l'emprisonnement pour non-paiement d'amende.

Il a déjà été démontré que les personnes qui choisissent l'emprisonnement sont rares, la plupart des incarcérés n'ayant pas les moyens de payer le montant de l'amende qui leur est imposée.

Selon les statistiques du ministère de la Sécurité publique, en 1991-92, il y a eu 22 720 condamnations à l'emprisonnement, dont 7208 pour des infractions relatives à la circulation (31 %), 5987 pour des crimes contre la propriété (26,3 %) et 2262 pour des crimes contre la personne (9,9 %).

L'usage abusif de l'emprisonnement est reconnu par la plupart des criminologues mais les pouvoirs publics n'osent pas le reconnaître ouvertement de peur d'effrayer l'électorat. Il n'y a pas de solution facile à la criminalité parce que celle-ci ne relève pas d'une cause unique et simpliste mais, au contraire, de facteurs multiples et complexes dont l'aspect humain n'est pas le moindre.

Il y a pourtant un moyen que la société peut mettre en place, qui ne résout pas tous les problèmes mais qui a pour avantage de minimiser les coûts sociaux du système de justice pénale. Ce remède est le système du jour/amende que nous proposons déjà en 1982. Ce système consiste dans un premier temps en l'imposition d'une condamnation basée sur la gravité de l'infraction et le degré de culpabilité, déterminant ainsi le nombre de jours/amende qui doivent être imposés comme sentence; la deuxième étape concerne le montant correspondant à un jour/amende, celui-ci étant établi en fonction du revenu du condamné au moment de la sentence et des obligations financières qui lui incombent relativement à la famille particulièrement. Le montant d'un jour/amende, ainsi que le nombre de jours/amende, comportent un minimum et un maximum fixés par la loi. En aucun cas, la sentence ne peut être convertie en emprisonnement par le juge, les condamnés ayant l'opportunité de payer la somme due dans un délai à fixer avec le greffier et ne pouvant généralement excéder un an.

En Suède, où l'implantation du système du jour/amende remonte à 1931, le nombre de jours/amende oscille entre 1 et 120; si plusieurs infractions sont en cause, le total ne doit pas dépasser 180. Pour les infractions au Code de la route, il est attribué généralement entre 10 et 45 unités de jours/amende, et pour les infractions les moins graves de conduite avec facultés affaiblies, de 40 à 100. Le montant, d'un jour/amende est l'équivalent d'un millième du revenu, total après déduction des dépenses essentielles pour subvenir aux besoins de la famille. En 1975, la République fédérale d'Allemagne élargissait l'application de ce système aux délits du Code pénal. Aujourd'hui, environ les deux tiers, des infractions contre la personne sont sanctionnées par des jours/amende. Il n'y a pas eu de hausse de la criminalité, mais 100 000 personnes évitent ainsi l'incarcération annuelle. Ce système a donc pour avantage immédiat de diminuer considérablement les coûts assumés par l'État, pour le fonctionnement du système pénal, et de la prison en particulier, et en contrepartie, d'augmenter les revenus. Des lors, une partie de ceux-ci pourraient être remis à un Fonds qui pourrait indemniser convenablement les victimes, s'il y a lieu, et également financer des ressources d'aide aux victimes, le tout sans préjudice indu pour les condamnés, et souvent leur famille également, puisque leur seraient évités les coûts sociaux inhérents à l'emprisonnement. Compte tenu de la situation économique et de l'indignation réelle que soulèvent des sentences d'emprisonnement comme celle dont est affligée Mme Poirier, les gouvernements provincial et fédéral ne peuvent se soustraire à un débat public sur la nécessité d'une réforme du système pénal.

Les partis d'opposition doivent jouer pleinement leur rôle afin que la dimension démocratique de nos sociétés soit réellement exercée.



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

«Sans festival, pas de Marché, sans Marché...»

800 sociétés forment le bassin des acheteurs à Cannes

ODILE TREMBLAY
ENVOYÉE SPÉCIALE

Cannes — Le Martinez est le royaume des paparazzis. Chaque soir, en grappes, à l'entrée de l'hôtel si couru des vedettes, ils photographient l'enfournement des stars dans les voitures aux vitres teintées qui les entraînent aux galas sous la haie d'honneur des badauds. Il fallait voir l'hystérie médiatique et populaire sans précédent entourant jeudi soir le débarquement de Sylvester Stallone d'un bateau qui accostait près du Martinez. Volant la vedette à toutes les vedettes de Cannes. Jamais une telle foule ne s'était amassée cette année sur la Croisette. Tout ça pour Rambo! Où s'en va le cinéma?

L'effervescence était à son comble car, quelques minutes plus tard, une fausse Elizabeth Taylor, bouffie et crépée, offrait son plus doux sourire à la foule tandis que la vraie avait filé du Martinez par la porte de service pour gagner le palais en douce. À Cannes, quand vous ne pouvez devenir une star, reste le prix de consolation de jouer les doublures. Le public s'y trompe parfois, pas les paparazzis, qui rangent leurs appareils quand la fausse se pointe. On ne la leur fait pas.

Il y a environ 350 photographes accrédités durant le festival de Cannes, près de la moitié viennent pour du travail de studio, l'autre fait du croque vedettes, harcelant les célébrités à l'heure de leur jogging (courant à leurs côtés), à la piscine, dans la rue, aux cocktails, etc. Se nourrissant de tout ce cirque, comme il se nourrit

aussi des films et de leur impact médiatique, le Marché cinématographique de Cannes demeure le plus gros du monde. Comme me l'explique son directeur Michel Bonnet, «sans festival, pas de Marché. Sans Marché, pas de festival.» Il estime à environ 3000 personnes les accrédités qui viennent à Cannes pour des fins de transactions commerciales, histoire d'acheter, de distribuer les films, mais aussi pour parler d'une oeuvre en tournage, montrer des scénarios, organiser des coproductions, etc. Le Marché met sur pied plus de 750 projections de 400 films pour les 800 Sociétés qui forment le bassin des acheteurs éventuels.

Le Québec est d'ailleurs très présent au Marché de Cannes, des sociétés comme Alliance, CFP, Malofilm, etc. repartiront avec plusieurs droits canadiens de distribution. Ainsi, Malofilm a obtenu le *Téchiné*, *Ma Saison préférée* et le dernier Kurosawa, *Madadayo*. Alliance avait déjà le Branagh *Much Ado about Nothing*, le Cavalier — si peu commercialisable — *Libera Me*, CFP raffle la pièce maîtresse de la compétition, le film de Campion, *La leçon de piano*.

«Comme distributeurs, impossible de passer à côté de Cannes, explique François Macerola de Malofilm. Même si, depuis une dizaine d'années, l'American Film Market de Los Angeles lui fait une grosse concurrence, notamment sur le plan des productions hollywoodiennes, le Marché de Cannes demeure le seul entière-



ment ouvert sur la production internationale, le seul aussi qui maintient le cap sur sa vocation cinéma plutôt que de se jeter sur le vidéo. Sans doute parce que les traditions cinéphiliques sont tellement fortes ici.»

Dans le secteur cinéophile et projections, il y eut hier, à côté de la comédie shakespearienne vue par Branagh — *Much ado about nothing* — en salle à Montréal (et qui reçut ici un accueil plutôt favorable), une drôle de petite surprise en compétition. Surprise sur le mode rigolo, pas prétentieux et vraiment divertissant, *Frauds*, de Stephan Elliott, un cinéaste australien de 30 ans qui arrivait avec un premier long métrage.

Mélangez le film *Toys*, pour les décors, et *Batman*, pour le personnage du joker, assaisonnez le tout d'une intrigue vraiment comique et bien menée, et vous aurez une idée de ce farfelu *Frauds*. Le film met en scène un assureur sans foi ni loi, adepte de farces, tortures et chantages, qui s'enrichit sur le dos des clients ayant quelques péchés sur la conscience, «par exemple s'être cambriolé soi-même pour empocher la prime».

S'il est un film qui fit concurrence jusqu'à maintenant à *La leçon de piano* de Campion dans la faveur des critiques, c'est cette longue, esthétique et très instructive fresque chinoise, *Adieu ma concubine* de Chen Kaige, suivant sur près de 50 ans l'histoire de la Chine récente à travers les débordements de deux vedettes de l'Opéra de Pé-

kin. J'ai eu l'occasion de m'entretenir hier avec le cinéaste et un des acteurs principaux, autour de mets mandarins. Il a 26 ans et en paraît 18: Leslie Cheung y interprète un personnage ambigu, acteur et chanteur d'opéra jouant la concubine, rôle féminin, épris, dans la vie comme à la scène, de son partenaire masculin.

Leslie vient de Hong Kong et vit à Vancouver. Il travaillait pour la première fois en Chine continentale, s'est dit fasciné par l'accueil qui lui fut fait et par la nouvelle rencontre des deux Chine. Mais, le cinéaste voyait les choses d'un autre oeil... Chen Kaige racontait l'extrême difficulté à laquelle se bute toujours un cinéaste en Chine, même quand il possède comme lui une audience internationale: échéances indues, tracasseries administratives...

Kaige est un éternel précurseur chez lui. Avec son dernier film, il était le premier Chinois à porter à l'écran toute la période des purges et confessions, trahisons publiques de la Révolution culturelle. *Adieu ma concubine* était l'adaptation d'un roman de Lilian Lee. «Mais, expliquait Kaige, toutes les scènes à connotation politique sont de mon cru, tirées de mon expérience ou de celle de mes proches. J'ai voulu montrer son pays au monde, sans fard, dit-il. C'est de la somme de ses erreurs que la Chine fera la fortune de son avenir.» Chen Kaige se prépare à tourner un film à caractère très érotique de type «Basic Instinct». Du jamais vu là encore. «La Chine met longtemps à changer, disait-il, des années, des générations, des siècles, mais on y arrivera...»

AGONIE Pas de pleurnichement

SUITE DE LA PAGE 1

Le film s'ouvre sur un couple en train de déménager à Toronto. Il se termine sur le mot «hémorragie», 300 000 anglophones, apprend-on, ont déserté le Québec en 20 ans.

En 50 minutes, pas un anglo qui se dise heureux de vivre au Québec. Que des récriminations contre les agissements — souvent absurdes, il est vrai — de la «police de la langue» qu'est la Commission de protection de la langue française. Que des personnes qui se sentent indésirables, qui voient chaque jour leur culture bafouée et mise sous le boisseau.

Et dans tout ça, un seul francophone interviewé: Gilles Proulx, le matamore des ondes radio. Représentatif de l'autre solitude?

«C'était peut-être une erreur» de ne pas creuser plus loin à cet égard, convient William Weintraub. «Mais je voulais faire un film sur la perception qu'ont les anglophones de la situation. Après *Le confort et l'indifférence*, après *Disparaitre* et *Le mouton noir*, il y avait place pour une autre version des faits.»

Au moment de présenter son projet de scénario à l'ONF, Weintraub était prévenu: pas question d'une séance de pleurnichement sur le sort des pauvres anglos opprimés du Québec. Mais si le film a semblé emporter l'adhésion des spectateurs de la première, Don MacPherson, chroniqueur à *The Gazette*, y a vu un exercice complaisant, destiné à susciter la pitié, et qui laisse croire que tous les anglophones qui restent ne sont que des masochistes.

«Les seuls qui sont intéressés à

rester sont ceux qui profitent de la diversité culturelle, comme les journalistes, les artistes et les comédiens», entend-on dans le film. Et «il est très difficile de décrocher un bon emploi à Montréal si votre nom de famille n'a pas une consonance française».

La situation est-elle si dramatique? «95% des jeunes anglophones veulent partir, répond Weintraub. On ne peut pas ignorer cela.»

Et d'ailleurs, ajoute-t-il, il a avant tout voulu faire un film historique. C'est pourquoi on assiste à un long détour par les siècles passés, où on constate que les riches Anglais de Montréal n'exploitaient pas que les Canadiens français démunis, mais leurs «compatriotes» de même. Et où on prend connaissance de la vigueur culturelle, sportive, scientifique qui était autrefois caractéristique de la communauté anglophone. Tout cela ne serait aujourd'hui que souvenirs.

Là-dessus, Weintraub vise juste: du peuple manipulé par le clergé pendant des décennies et qui s'est lui-même fermé à l'autre et à l'intégration des immigrants, a émergé une nouvelle confiance avec la Révolution tranquille. Celle-ci a permis de renverser l'injustice qui faisait en sorte qu'on se faisait répondre en anglais chez Eaton, mais elle a en même temps ouvert la voie à une dangereuse réécriture de l'histoire.

Deux exemples tirés du film: la prise de possession linguistique du Montreal Museum of Fine Arts et la disparition du boulevard Dorchester, «nommé en l'honneur d'un gouver-

neur britannique qui a persuadé Londres de faciliter la survie de la langue française dans le Québec conquis».

C'est dans ce mélange de passé et de présent, de désarroi et de colère, qu'une table ronde formée du chroniqueur William Johnson et de la politicienne Josée Legault s'est penchée mardi sur la brûlante question: les anglophones peuvent-ils survivre au Québec? Personne n'avait de véritable réponse à offrir, sinon pour dire que «s'il y a survie, ce sera sous un autre forme», encore imprécise aux dires de Johnson.

Mais dans le public — à forte majorité composé de têtes grises —, le ressentiment était palpable. Et curieusement, c'est aux leaders anglophones, à la mollesse de Robert Keaton, aux atteroiements du Parti Égalité et au «flirt avec l'ennemi» de *The Gazette* qu'on s'en est pris.

Assis lui aussi sur l'estrade, William Weintraub n'a pratiquement pas pris part aux discussions. Son message, il l'avait livré sur grand écran, et tant pis s'il a été mal compris. Il espère d'ailleurs que son film sera traduit «pour que les francophones bénéficient d'un point de vue différent».

Et malgré tout, derrière la crainte que ce message ne soit prophétique se dissimule une certaine sérénité: «Écoutez, ce ne serait pas la fin du monde si les anglophones disparaissaient du Québec, dit-il en entrevue. Les peuples se déplacent. Cet exode, au moins, est pacifique. Ce ne serait pas une grande tragédie.»

«Mais ce serait bien dommage.»

CAMBODGE

Le calme règne à Phnom Penh

SUITE DE LA PAGE 1

groupe ne tiendra aucun compte du résultat des élections. Il a indiqué que le scrutin ne permettrait pas aux Cambodgiens d'exercer leur droit au libre-choix et qu'il était destiné à apporter une légitimité internationale au régime de Phnom Penh.

«De telles élections n'apportent pas la paix au Cambodge. Elles sont organisées pour mettre de l'huile sur le feu», a lancé Mak Ben, en s'emportant. Il a soutenu le plan du prince Norodom Sihanouk de former un gouvernement de réconciliation nationale.

Mais de Pékin, le prince Sihanouk s'est vigoureusement attaqué hier aux Khmers rouges, isolant encore plus le mouvement de Pol Pot, responsable du massacre systématique d'environ un million de personnes entre 1975 et 1978.

Le prince a dénoncé un discours de Pol Pot qui le stigmatisait et le ridiculisait. Sihanouk a estimé que ce discours «est la goutte d'eau qui fait déborder le vase». Il menace de remettre en cause l'invitation faite au Khmers rouges de participer à un gouvernement de réconciliation. Le prince Sihanouk doit revenir à Phnom Penh aujourd'hui. Plusieurs voient ce geste comme une marque de soutien au processus électoral et un camouflet aux Khmers rouges.

Si plusieurs villes cambodgiennes, surtout Siem Reap dans le nord-ouest, et certaines régions de provinces sont victimes depuis un mois d'attaques quotidiennes de la part des Khmers rouges, la situation était très calme hier dans la capitale, Phnom Penh.

«Les gens croyaient que les Khmers rouges allaient perpétrer des attentats dans la capitale, dit Pierre Lizée, chercheur à l'université York de Toronto, qui séjourne présentement au Cambodge. Ce n'est pas le cas, du moins pour l'instant. Tout est calme dans les rues et les partis politiques ont pu organiser de grands rallies cette semaine.»

Jeudi, des milliers de partisans du FUNCINPEC, le parti d'opposition dirigé par le fils de Sihanouk, le prince Norodom Ranariddh, ont défilé dans les rues de Phnom Penh pour presser les Cambodgiens de se rendre aux urnes et de faire le bon choix.

Pierre Lizée, auteur d'un recueil de textes sur la crise cambodgienne et un des rares spécialistes canadiens sur la question, a souligné que les Cambodgiens attendaient avec impatience l'ouverture des bureaux de scrutin.

«Les Cambodgiens ont peur des attentats, dit-il. Mais ils veulent voter. C'est la première fois, en 30 ans, qu'ils peuvent faire un choix entre plusieurs partis. Ils n'ont pas l'intention de se laisser intimider.»

Vingt partis sont inscrits sur les bulletins de vote. Toutefois, la plupart des observateurs estiment qu'environ 80% des voix iront à trois grandes formations: le Parti du peuple du Cambodge, au pouvoir depuis 14 ans grâce à une intervention militaire vietnamienne; le FUNCINPEC, le parti des princes et de la mouvance sihanoukiste; et le Parti démocratique libéral bouddhiste (PDLB) de Son San.

Quelque 4,7 millions de Cambodgiens ont été énumérés. Cependant, les Khmers rouges, en violation des accords de Paris de 1991, ont refusé que plusieurs dizaines de milliers de Cambodgiens vivant dans leurs zones soient inscrits sur les listes électorales. L'ONU

estime toutefois que 90% des électeurs cambodgiens pourront voter.

The Killing Fields

Si la campagne électorale s'est terminée jeudi à minuit par de nombreux rassemblements politiques, le gouvernement de Phnom Penh a utilisé le contrôle total qu'il exerce sur la télévision pour en marquer les dernières heures. Il a fait rediffuser le fameux film, *The Killing Fields*, histoire de rappeler aux Cambodgiens que l'alternative au présent régime était le retour des Khmers rouges.

«Je pense que les électeurs ne sont pas dupes, dit un Cambodgien rejoint à Phnom Penh et qui travaille pour une organisation de promotion des droits humains. Ils connaissent le passé des Khmers rouges mais savent bien que ceux-ci ne disposent plus des moyens pour reconquérir le pouvoir.»

Selon Pierre Lizée, les Cambodgiens de Phnom Penh voteront surtout pour le FUNCINPEC et le parti de Son San. Dans les campagnes, le vote se répartira entre le Parti du peuple du Cambodge et le FUNCINPEC. Ce dernier, qui était très populaire au début de la campagne il y a deux mois, est en perte de vitesse.

Le FUNCINPEC, dont toute la campagne électorale a été basée sur le retour au pouvoir du prince Sihanouk, dispose de peu de moyens dans les régions et le parti au pouvoir ne s'est pas généré pour terroriser ses partisans et tuer plus d'une cinquantaine de ses cadres.

Le chef de la mission des Nations unies au Cambodge (APRONUC), Yasushi Akashi, a d'ailleurs reconnu jeudi que l'environnement politique pendant la campagne électorale ne présentait pas «les normes les plus hautes pour une démocratie». Mais il s'est dit satisfait de son déroulement, soulignant que les Cambodgiens avaient pu assister pacifiquement à quelque 1500 rassemblements électoraux durant les six semaines de campagne.

Tous les partis politiques et la plupart des observateurs reconnaissent que les élections ne se dérouleront pas dans un environnement politiquement neutre et qu'elles ne seront pas totalement libres et équitables comme le stipulaient les accords de Paris.

«Ce sont les factions, signataires des Accords de Paris, qui accusent l'ONU de ne pas avoir été à la hauteur de la tâche, dit un diplomate français. Ce sont ces factions qui ont saboté le travail de l'ONU. Particulièrement les Khmers rouges. En fait, les soi-disant revendications des Khmers rouges — sur la présence vietnamienne notamment — ne sont que des excuses pour empêcher les Cambodgiens de choisir enfin leurs élus.»

Les élections permettront de désigner 120 membres à l'Assemblée nationale. Ces élus devront se réunir pour doter le pays de sa première constitution. Ils devront ensuite, au bout de trois mois, se transformer en Assemblée législative pour former un nouveau gouvernement.

Hier, M. Akashi et le premier ministre Hun Sen se sont rencontrés pour discuter de la phase de transition.

M. Akashi a déclaré qu'il déciderait, le 28 mai, au lendemain du scrutin, s'il convenait de déclarer les élections libres et équitables. Si cela était le cas, le Conseil de sécurité approuverait les résultats.

L'enquête sur la mort du caporal Lemay bat un record de durée

PRESSE CANADIENNE

Avec 44 jours d'audiences publiques, l'enquête du coroner Guy Gilbert sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec est déjà devenue la plus longue de l'histoire du Québec et elle est loin d'être terminée.

Il y a gros à parier qu'elle sera également la plus coûteuse.

Amorcée le 20 janvier 1993, l'enquête sur la mort du policier Lemay

survenue le 11 juillet 1990 à Oka au moment d'un échange de coups de feu entre Mohawks et policiers a permis jusqu'à maintenant d'entendre une quarantaine de témoins. Il s'agit principalement de Mohawks se trouvant dans la pînéde pour protester contre le projet d'agrandissement du golf, de représentants de la municipalité d'Oka et de propriétaires de résidences à Oka. Le ministre responsable des Affaires au-

tochtones à l'été 90 John Ciaccia ainsi que les négociateurs mandatés par Québec et le gouvernement fédéral ont également témoigné. Au cours des prochaines semaines, d'ici la suspension de l'enquête pour la période estivale, des policiers de l'escouade tactique de la SQ ainsi que les responsables et organisateurs de l'opération policière du 11 juillet 1990 viendront devant le coroner Gilbert.

DÉBAT Scandale

SUITE DE LA PAGE 1

ru devant la Commission de la culture de l'Assemblée nationale fait cependant apparaître les divergences qui rendent si dures les discussions sur le régime linguistique au Québec.

Mentionnons quatre de ces éléments: le statut politique du Québec; le message à envoyer aux immigrants par l'affichage; la langue d'affichage commercial et la liberté d'expression; et l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde.

Les divergences sur le statut politique du Québec teintent bien entendu les discussions sur la langue. Prenons comme exemple cette intervention du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Jean Dorion, qui, parlant de l'école, dit que les immigrants fréquenteraient celle de la majorité dans tout «pays normal».

Ainsi, le Mouvement Québec français, et son porte-parole, le très coloré Guy Bouthillier, reprochent au projet de loi 86 de «contredire l'idée que le Québec soit le foyer principal d'un peuple francophone».

Il rejette la notion élaborée par le comité des droits de l'Homme des Nations unies selon laquelle les francophones du Québec appartiennent à la minorité francopho-

ne canadienne. Il affirme que ce comité a fait erreur sur la personne et que s'il avait considéré les francophones québécois comme une majorité, il aurait reconnu le droit à l'État du Québec de bannir l'anglais de l'affichage commercial.

M. Bouthillier rejette l'autorité de la Cour suprême du Canada à dicter sa conduite au Québec.

La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, emploie le même argument pour s'opposer à l'inclusion de la Clause Canada dans la Charte de la langue française.

«Pourquoi est-il si important de faire ces harmonisations, et si urgent, au lendemain de la victoire du NON au référendum au Québec. Puisque le Québec a dit non, à la fois à la Constitution de 1982 et à son renouvellement.»

Le ministre Ryan rétorque que si l'inclusion de la Clause Canada scandalise certains opposants, c'est que «c'est tout le Canada qui les scandalisent». «Aussi longtemps, dit-il, que nous restons dans le Canada, nous devons observer les lois du Canada.»

Les partisans du maintien de l'affichage unilingue français affirment qu'il faut envoyer aux immigrants un message clair voulant qu'au Québec, la vie se déroule en français. «L'objectif, c'est de permettre aux immigrants de déve-

loper un sentiment d'appartenance, dit Mme Rashida Azdoud, de la SSJBM. On ne peut pas développer un sentiment d'appartenance à l'ambivalence.»

Le message que porte le bilinguisme, dit M. Bouthillier, c'est celui de «l'égalité des langues et que le Québec est un État constitué de deux éléments d'égal valeur».

Selon Jean Dorion, le bilinguisme «dissuadera les immigrants d'apprendre le français; il nuira au français comme langue de service et de travail; il favorisera la conception publicitaire conçue en anglais puis traduite».

Le président du Congrès juif canadien (région du Québec), M. Manuel Schacter, soutient au contraire que l'efficacité de ce message auprès des immigrants n'a jamais été prouvée. Cependant, dit-il, l'affichage unilingue renvoie un visage linguistique uniforme qui «va à l'encontre du soutien au pluralisme» auquel adhèrent tous les Québécois.

Il peut être profitable au Québec, ajoute M. Giuseppe Manno, du Congrès italo-canadien, que l'affichage montre et «devienne le symbole d'autres valeurs qui font partie de la culture québécoise, soit l'ouverture sur le monde et à d'autres cultures».

Jean Dorion soutient que l'affichage commercial est un élément «périphérique» de la liberté d'expression, les por-

te-parole du Congrès juif lui disent de se détromper: ne pas pouvoir utiliser sa langue, c'est être comme un «citoyen de seconde zone».

Non seulement les anglophones veulent que l'on lève le ban imposé à leur langue, dit Robert Keaton d'Alliance Québec, ils veulent «le droit de voir leur langue» sur les affiches, rappelant qu'il y avait, dans la communauté de langue anglaise, des immigrants d'Europe qui ont fui des régimes autoritaires où ils ont connu «les excès du nationalisme».

Le porte-parole du Congrès hellénique, Athanasios Katsarkas, rappelle que tout interdit est perçu comme un déni de ses libertés individuelles.

À la notion de liberté, les immigrants associent également la possibilité d'apprendre correctement l'anglais, comme un outil dans le monde d'aujourd'hui. Ces groupes se sont tous montrés favorables à l'article de la loi qui permettra les classes d'immersion en anglais.

À ce sujet, la présidente de la CEQ a contesté la valeur pédagogique de ce mode d'enseignement d'une langue seconde. Selon Mme Lorraine Pagé, «l'école francophone est un milieu d'immersion pour un grand nombre d'élèves dont le français n'est pas la langue maternelle à Montréal». Une situation qu'il ne faut pas mettre en péril.